



**Linnéuniversitetet**  
Kalmar Växjö

Étude comparative entre le français ivoirien  
et le français algérien dans les livres *Les  
soleils des indépendances* et *Les agneaux du  
seigneur*



*Författare:* Hayat Omar Egueh  
*Handledare:* Chantal A. Ottesen  
*Examinator:* Liviu Lutas  
*Termin:* VT 2016  
*Ämne:* Franska  
*Nivå:* Avancerad  
*Kurskod:* 5FR01E

## **Abstract**

This paper presents a reflection on some particularities of written French in Algeria and Ivory Coast. French language was implanted and imposed in both countries at the time of the colonization. Today written French, in Algeria and Ivory Coast, does not always follow standardized French. Some writers like Ahmadou Kourouma and Yasmina Kadra have added new expressions, neologisms and metaphors in order to better convey their messages and place their work in their cultural contexts.

The main purpose of this study is to classify some of the different characteristics of Ivorian and Algerian French according to previous studies, then to identify those features in Ahmadou Kourouma's novel *Les soleils des indépendances* and Yasmina Khadra's *Les agneaux du seigneur* and finally to compare the features of their works. We realize, through those writers, that Ivorian and Algerian French have some convergences and divergences. We noticed that the characteristics of both works exhibited similarities on the derivational morphology level and on the semantic level. But they have some divergences on the syntactic, phonetic and morphologic level.

**Keywords:** French, lexical particularities, neologisms, borrowings of words, new expressions, French characteristics, convergences, divergences, derivational morphology, semantics, syntax, phonetics, morphology

<b>Table des matières</b>	3
<b>1 Introduction</b>	5
1.1. But	6
1.2. Délimitation et plan de l'étude	6
1.3. Méthode et Matériaux	7
1.4 Le statut du français	8
<b>2. Cadre théorique et études antérieures</b>	16
2.1 Les particularités linguistiques du français algérien	16
2. 1.1 Emprunts	16
2. 1.2 Intégration phonétique	17
2. 1.3 Intégration morphologique	19
2. 1.4 Intégration dérivationnelle	23
2. 1.5 Détermination	24
2. 1.6 Intégration sémantique	27
2.2 Les particularités linguistiques du français ivoirien	29
2.2.1 Intégration phonétique	29
2.2.2 Intégration morphosyntaxique	32
2.2.3 Intégration sémantique	34
2.2.4 Intégration dérivationnelle	35
<b>3. Analyse</b>	37
3.1 Les particularités linguistiques des auteurs <i>Khadra et Kourouma</i>	37
3.2 Les particularités linguistiques dans <i>Les agneaux du seigneur de Khadra</i>	38
3.2.1 Intégration morphologique	40
3.2.2 Intégration dérivationnelle	40
3.2.3 Intégration sémantique	41
3.2.4 Intégration phonétique	42

3.2.5 Emprunts	43
3.2.6 Expressions	45
3.2.7 Calques	46
3.2.8 Intégration morphosyntaxique	47
3.3 Les particularités linguistiques dans <i>Les soleils des indépendances de Kouroum</i>	48
3.3.1 Intégration dérivationnelle	50
3.3.2 Néologisme	51
3.3.3. Intégration sémantique	52
3.3.4 Emprunts	52
3.3.5 Proverbes et Expressions	54
3.3.6 Comparaison	55
3.3.7 Calques	56
3.3.8 Répétitions	57
3.3.9 Intégration morphosyntaxique	58
<b>4. Synthèse</b>	61
4.1 Les convergences et divergences du français : <i>Les agneaux du seigneur</i> (ADN) et <i>Les soleils des indépendances</i> (SDI)	61
4.1.1 Les divergences des particularités des deux œuvres	61
4.1.2 Les convergences des particularités des deux œuvres	62
<b>5. Conclusion</b>	64
<b>6. Références</b>	64

## 1. Introduction

Dans les anciennes colonies françaises, de l'Afrique à l'Asie, en passant par l'Amérique, la langue française ne cesse de se promouvoir et de jouer un rôle important dans ces sociétés. Entre autres, à cause du fait que les langues africaines sont multiples et manquent de langue locale véhiculaire « ou langue de communication entre des communautés de langue maternelles différentes » (*Larousse* en ligne), les autorités africaines d'après-indépendances ont favorisé l'expansion de la langue française. La langue française s'est introduite en Algérie et en Côte d'Ivoire, pays auxquels nous consacrerons ce mémoire, par le fait de la colonisation. À la proclamation de l'indépendance (1960 pour la Côte d'Ivoire et 1962 pour l'Algérie), l'usage du français dans ces deux pays prend deux trajectoires différentes. L'Algérie rompt avec la langue française, langue de l'occupation et de l'oppression, en adoptant l'arabe comme langue officielle (Abid-Houcine 2007). Par contre, en Côte d'Ivoire, le français est fortifié et haussé à la dignité de langue officielle et surtout, il ne rencontre aucune opposition ni chez les élites, ni dans la population, mais au contraire, il acquiert « une position privilégiée » (Oboa 2008).

Dans ces pays, le marché linguistique présente plusieurs langues et plusieurs variétés de langues. Dès lors, les cohabitations et les contacts entre ces langues et ces variétés de langues conduisent à une interaction linguistique. Cette dernière fait que chacune de ses langues, y compris le français bien sûr, assimile et métamorphose l'autre langue. Alors, parmi les différentes manières de s'intéresser au français africain, nous présenterons dans ce présent mémoire un aspect qui peut paraître intéressant. Il s'agit d'établir une comparaison entre les différents français à l'intérieur de l'Afrique ou avoir une image et opinion des différentes particularités du français ou plutôt des français. En l'occurrence, nous nous intéresserons au français de deux pays, qu'à première vue tout ou presque sépare. Il s'agit du français algérien et du français ivoirien. Ces variétés de français ont toutes deux évolué à partir du français standard,

mais dû à leur position géographique, à leur adoption dans des communautés différentes et à leurs contacts avec des langues différentes, on peut s'attendre à des divergences linguistiques.

L'horizon de notre interrogation consistera à mettre en exergue les divergences et les convergences du français ivoirien et algérien à travers les livres : *Les soleils des indépendances* de l'ivoirien Ahmadou Kourouma, paru en 1968, et celui de l'algérien Khadra Yasmina, *Les agneaux du seigneur*, paru en 1998.

Nous nous demandons donc s'il y a des divergences et des convergences dans les français algérien et ivoirien. Dans la première partie théorique de ce mémoire et à travers des études antérieures nous traiterons les caractéristiques de ces deux variétés de français. Ensuite, dans la partie analytique, les différentes particularités du français algérien et ivoirien dans les livres de Kourouma et de Khadra Yasmina seront relevées, et elles seront comparées dans la synthèse. Mais avant de développer le travail, il sera propice de préciser les différentes langues présentes dans ces pays et leurs statuts.

### ***1.1 But***

Pourquoi faire un parallèle entre ces deux livres, celui de l'Algérien Yasmina Khadra et celui de l'Ivoirien Ahmadou Kourouma ou pourquoi, justement, choisir de traiter le sujet lui-même ? Pour de nombreuses raisons. La première est de mettre en évidence deux thèmes que nous avons déjà traités séparément à savoir le français ivoirien (Hayat 2014a) d'abord et ensuite le français algérien (Hayat 2014b). La deuxième raison est de comparer, de confronter de plus près deux ouvrages, l'un d'un Ivoirien et l'autre d'un Algérien afin de dégager des éventuelles convergences et divergences des français existants dans ces pays.

### ***1.2 Délimitation et Plan de l'étude***

Ce mémoire essayera donc de clarifier la question en expliquant et en comparant tour à tour les caractéristiques du français à partir des deux romans étudiés. Dans la partie théorique consistera à révéler les caractéristiques du français algérien et ivoirien. La partie analytique permettra de relever et ensuite comparer les caractéristiques des deux livres.

### ***1.3 Méthode et matériaux***

#### ***Méthode***

Nous avons suivi l'exemple de Sophie Boutillier (2003) dans « Méthodologie de la thèse et du mémoire » comme méthodologie.

Nous avons divisé ce présent mémoire en deux grandes parties qui sont la partie théorique et la partie analyse, mais avant d'entamer ces deux grandes parties, nous présentons les différentes langues qui coexistent en Côte d'Ivoire et en Algérie ainsi que leurs statuts.

Dans la partie théorique, à travers des études antérieures, nous avons relevé les caractéristiques du français ivoirien et du français algérien qui diffèrent du français standard. Nous avons ensuite classé les caractéristiques de chaque pays sur plusieurs plans : intégration morphologique (morphosyntaxique), sémantique, phonétique, et dérivationnelle. Nous avons utilisé des exemples donnés par les auteurs des articles (études antérieures) que nous avons ensuite expliqués ou commentés.

Dans la partie analytique, nous avons, à travers nos matériaux empiriques (*Les soleils des indépendances* de Kourouma et *Les agneaux du seigneur* de Yasmina Khadra), employé une méthode qualitative et relevé les particularités du français de chaque livre en les classant selon les particularités mentionnées par les recherches antérieures. Ces particularités sont accompagnées de commentaires expliquant en quoi ils étaient particuliers ou différents du français standard.

Ensuite, nous avons procédé, dans l'analyse, à une confrontation entre les particularités de chaque livre ; nous avons là aussi cité les particularités et donné des exemples. Pour les exemples des caractéristiques que nous avons citées dans chacune des parties, nous avons donné la page exacte. Lorsque les exemples sont assez nombreux pour une certaine particularité, nous nous sommes contentées de n'en citer que quelques-uns. Lorsque nous avons voulu savoir si une notion ou expression existaient en français standard, nous avons eu recours aux dictionnaires.

### ***Matériaux***

Les matériaux empiriques de référence sont pris dans deux ouvrages à savoir *Les soleils des indépendances* (1970) de Kourouma et *Les agneaux du seigneur* (1998) de Yasmina Khadra.

Nous avons de plus consulté les articles de Khelladi 2012, Youcefi 2009 et de Brou-Diallo 2008, qui nous ont donné une base théorique solide.

Nous avons utilisé aussi dans ce mémoire plusieurs articles et surtout des thèses publiées en ligne et qui nous ont semblées pertinentes pour notre étude Amal 2014, ABOA 2008, Kouadio 2014.

### ***1.4 Le statut du français***

Les études linguistiques sur le français africain mettent en exergue la pluralité et la spécificité de la langue française en Afrique. Aussi bien en Algérie qu'en Côte d'Ivoire, il y a une hétérogénéité linguistique. Les locuteurs utilisent plusieurs langues pour satisfaire leur besoin de communication. Les statuts de ces langues, le français en particulier, sont différents. En Côte d'Ivoire, il y a une multitude de langues et à cause de ce nombre important de langues, le français bénéficie du statut de langue officielle. Cependant, en Algérie le nombre de langues locales est moins important et le français n'est pas une langue officielle.

### **Côte d'Ivoire**

Sur le plan linguistique, la Côte d'Ivoire est un des pays africains qui présente une forte hétérogénéité linguistique. Le dioula est la langue locale la plus utilisée et le français reste la seule langue véhiculaire du pays. On dénombre entre 60 et 70 langues locales ivoiriennes, selon les différentes études<sup>1</sup> (Kouadio 2007, Institut National de la Statistique 2012). Ces langues ivoiriennes sont réparties en groupes et,

La quasi-totalité des langues appartient à la grande famille nigéro congolaise. Les colonisateurs français ont à l'époque regroupés les langues en groupes linguistiques. On distingue ainsi en Côte d'Ivoire les langues kwa, gour, krou et mandé. (Institut National Statistique 2012)

- Le dioula :

Bien qu'une grande partie des Ivoiriens sachent parler le dioula, il n'a toujours pas atteint le niveau d'une langue véhiculaire :

même si le dioula, variété véhiculaire du mandingue, y joue un rôle très fonctionnalisé et à tendance nationale. N'empêche, le dioula, pour l'instant en tout cas, n'a pas encore atteint le niveau de véhiculaire comme par exemple le wolof au Sénégal, le sango en Centrafrique ou même le bambara au Mali. (Kouadio 2007 : §21)

Le dioula est une des langues les plus utilisées en Côte d'Ivoire. Beaucoup de personnes se comprennent à travers cette langue. Certes, elle ne joue pas le rôle de la langue véhiculaire nationale, mais elle est toutefois la langue véhiculaire du commerce autrement dit, des commerçants, « [c]e qui lui confère un rôle important comme langue véhiculaire, notamment dans les échanges commerciaux. » (INS, 2012). Le dioula facilite donc les échanges commerciaux et ainsi le rapprochement entre les populations, entre les consommateurs et les vendeurs.

---

<sup>1</sup> Pour Kouadio, 2007, il ya approximativement une soixantaine de langues. Par contre selon l'INS, l'institut national de la statistique, les nombres des langues ivoiriennes s'élèvent à quelques 70 langues.

Selon le linguiste québécois Denis Turcotte (1981), le dioula jouit d'un statut social qui est supérieur aux autres langues locales et sa diffusion est due à deux choses : à l'urbanisation et aux étrangers vivants en Côte d'Ivoire.

Avant la colonisation, il n'y avait pas de contacts entre les populations des différentes tribus et surtout entre celles du nord et celles du sud. Les villes du sud étaient trop petites et les habitants du nord, majoritairement urbains, n'étaient pas les bienvenus. Avec la colonisation, les villes du sud se sont urbanisées, ce qui a permis aux nordistes de s'y installer et de diffuser leur langue, le dioula.

La diffusion du dioula semble avoir largement profité du phénomène de l'urbanisation, surtout dans les régions du sud (...) ces gens sont d'abord venus comme commerçants, puis comme planteurs, enfin, comme manœuvres en quête de travail apportant avec eux leur langue (Turcotte : 46).

Turcotte précise aussi que « la diffusion du dioula a été également favorisée par la présence de nombreux dioulisants (Voltaïques, Maliens) » (Turcotte : 46).

On estime qu'au moins 50 % des Ivoiriens parlerait le dioula plus ou moins bien, « 50% de la population le parlerait à un titre ou l'autre » (Turcotte : 47), ce qui lui permet incontestablement d'être la première langue locale ivoirienne.

Cependant, bien que le dioula soit présent partout en Côte d'Ivoire, cette langue ne peut pas bénéficier du statut de langue nationale, car elle est associée à la religion musulmane et les chrétiens du sud s'opposeraient à la nomination du dioula comme langue nationale : « Identifié au commerce de détail, à la religion musulmane, le dioula ne jouit pas d'un bien grand prestige dans la moitié du sud du pays, où les ethnies du littoral tirent fierté de leur christianisation ancienne » (Turcotte : 47).

Profitant du désaccord entre les différentes ethnies qui composent la Côte d'Ivoire, le français impose son hégémonie et s'impose alors comme la seule et unique langue officielle du pays.

- Le français :

Le français s'est incrusté en Côte d'Ivoire pendant la colonisation. Son statut est de beaucoup supérieur comparé aux autres langues locales, c'est la langue véhiculaire. Les enjeux du français sont d'ordre social et économique.

L'article premier de la constitution de la Côte d'Ivoire érige la langue française comme « la langue officielle du pays » (Aboa 2008 : 16) dès 1960, date de l'accession à l'indépendance du pays. Voici la déclaration du Président de l'Assemblée nationale auprès des nations unies à ce sujet :

Je dois toutefois à la vérité de dire qu'en ce qui concerne mon pays, l'adoption du français, par l'article premier de notre Constitution, a sans doute été l'un des facteurs d'unité qui ont favorisé l'aboutissement heureux et si rapide de l'œuvre de construction nationale dont Son Excellence le président Félix Houphouët-Boigny avait fait un des premiers thèmes de son action. Le français, librement accepté par nous, a été un facteur de cohésion à l'intérieur de la Côte d'Ivoire où il a favorisé le regroupement de nos quelque cent ethnies. (Leclerc 2002)

Comme nous remarquons aussi dans cette déclaration, l'adoption du français en Côte d'Ivoire avait pour but de le primer sur les langues locales, de permettre la cohésion sociale, et ainsi de nuire à toute division sociale. Néanmoins, les enjeux de la langue française ne sont pas simplement sociaux mais, ils sont aussi d'ordre économique.

Les élites et les dirigeants du pays estimaient qu'en choisissant la langue française comme langue officielle, le français leur permettrait un développement rapide et efficace. Comme la langue française est une langue internationale, elle les autoriserait à s'ouvrir sur le monde extérieur. Le ministre des affaires étrangères ivoirien à un journaliste, sur la question des enjeux économiques de la langue française, précise qu'

il ne faut pas oublier que la Côte d'Ivoire a choisi un développement ouvert sur le monde extérieur : la nécessité d'utiliser une langue internationale s'impose par de telles considérations. Le français est non seulement la langue de l'économie, de l'administration, mais aussi de la plupart de nos écrivains. ( Leclerc 2002)

Donc, la langue française, n'appartenant à aucune tribu, devient importante pour le redressement de la jeune république. Elle est privilégiée en Côte d'Ivoire au détriment des autres langues autochtones et les raisons centrales du choix de la langue française, selon le gouvernement, sont la conservation de l'unité nationale et le développement économique. Mais le français bénéficie-t-il du même statut en Algérie qu'en Côte d'Ivoire, règne-t-il sans partage ?

### **Algérie**

En Algérie, tout comme en Côte d'Ivoire, plusieurs langues coexistent, mais le nombre des langues algériennes sont moins importantes qu'en Côte d'Ivoire. En Algérie, il existe essentiellement cinq langues et les statuts de ces langues sont différents. Deux langues sont nationales et les trois autres sont étrangères. Les langues nationales sont l'arabe (arabe dialectal et arabe classique) et le berbère. Les langues étrangères sont le français, l'anglais et l'espagnol.

-l'arabe:

L'arabe est divisé en deux dialectes, il y a l'arabe classique et l'arabe algérien.

La plupart des Algériens communiquent en arabe algérien. L'algérien ou l'arabe algérien est la langue dominante du pays dans tous les domaines, c'est la langue véhiculaire, la langue de communication des Algériens. Queffélec *et al* (2002, p. 35) indiquent qu'environ 85 % des Algériens parlent l'arabe algérien. C'est un idiome arabe mais relativement différent de l'arabe classique.

L'arabe classique est, quant à lui, la seule variété de langue officielle du pays, elle est associée à la religion. Si en Côte d'Ivoire, le statut de français est fortifié parce que c'est un moyen de cohésion sociale et linguistique, en Algérie, l'arabe classique joue le même rôle « appelée classique, littéraire, coranique (...) [et] constitue un élément fondamental de cohésion linguistique » (Queffélec *et al* 2002 : 32).

L'arabe classique est la langue de l'enseignement, elle comporte des règles grammaticales, des normes. Ces dernières sont enseignées dans les écoles dans presque tout les pays arabes et l'arabe est parlé et intelligible entre les arabophones du monde.

-Le berbère :

Le berbère est aussi une langue nationale, mais elle est plutôt « confinée strictement à un rôle vernaculaire » (Queffélec *et al* 2002 : 32); elle est uniquement parlée par la communauté berbère. L'arabe algérien et le berbère constituent les langues locales, les langues maternelles de groupes ethniques vivants en Algérie. Néanmoins, les Sujets algériens ne font pas usage que des langues nationales, ils utilisent aussi des langues étrangères, mais il faut savoir que toutes les langues étrangères ne jouent pas les mêmes rôles, autrement dit, elles n'ont pas toutes le même statut, certaines sont beaucoup plus importantes que d'autres.

Les langues étrangères sont l'anglais, l'espagnol et le français.

-L'espagnol :

L'espagnol, par exemple, est présent dans l'ouest du pays surtout dans la région de l'Oranie, proche de l'Espagne et « la présence de la langue espagnole est forte dans le parler quotidien de la population oranaise. » (Queffélec *et al* : 39). A part cette région, l'espagnol n'a pas une forte influence dans l'ensemble du pays. Par contre, l'anglais commence à influencer.

-L'anglais :

Avec l'arrivée des religieux au pouvoir et avec la mondialisation, l'anglais s'impose de plus en plus dans le pays. Il est même en concurrence avec le français comme première langue étrangère et «en 1993, l'enseignement de l'anglais devient possible comme première langue étrangère » (Queffélec *et al* : 37).

Cependant, bien que l'anglais rivalise avec le français, ce dernier reste la langue de prestige et l'Algérie est le deuxième pays francophone du monde (Grandguillaume 2010).

-Le français :

Dans la situation linguistique de l'Algérie, on remarque la forte présence du français. Il fut introduit en Algérie par les Français, les colonisateurs. Depuis, le français devient une langue de tous les jours pour un grand nombre des Algériens, ce qui met l'Algérie dans le

rang des pays où il y a le plus grand nombre de francophones dans le monde. Malgré que le français ne bénéficie pas du statut de langue officielle, plutôt de celui de langue étrangère, le français est la langue d'usage dans les institutions algériennes, par exemple dans les banques, les administrations.

Le champ linguistique se caractérise par une forte prééminence de l'usage de la langue française ; celle-ci reste dominante dans les institutions administratives économiques marquées profondément par la francophonie et les traditions de gestion héritées de l'administration coloniale. (Queffélec *et al* : 36)

Le français est nécessaire pour le développement de l'Algérie. Hérité de la colonisation et tout comme en Côte d'Ivoire, « le français est vu par les Algériens comme la langue de l'acquisition du savoir, de l'ouverture vers le monde extérieur et s'affirme être un outil indispensable pour le développement » (Merzouk 2014: 101).

Et enfin, l'acquisition de la langue française est donc importante pour les Algériens et aujourd'hui de plus en plus des foyers font usage la langue française en défaveur de l'arabe classique, « Dans le milieu familial, l'arabe littéral cède la place au français » (Merzouk 2014 : 101)

### Convergences

En Côte d'Ivoire comme en Algérie, la langue française était imposée, par les Français, dans les institutions et particulièrement l'éducation.

La Côte d'Ivoire et l'Algérie représentent un très grand nombre des francophones dans le monde. À titre d'exemple, « La Côte d'Ivoire est souvent regardée comme le pays le plus francophone en Afrique subsaharienne » (Aboa 2008 : 11).

L'Algérie constitue le premier pays francophone après l'hexagone. « Le français est extrêmement répandu : avec près de 16 millions de locuteurs (47 % de la population), l'Algérie est le deuxième plus grand pays francophone au monde après la France » (Desporte-Duperry 2008).

Comme nous avons remarqué, ci-dessus, dans les deux pays, le français est la langue du savoir, de la science. Beaucoup des Ivoiriens et des Algériens préfèrent apprendre la langue française plus que toute autre langue car ils perçoivent la langue française comme un moyen de réussite. L'argument économique est aussi avancé. La langue française constitue un enjeu économique en Côte d'Ivoire et en Algérie. Comme la langue française est une langue internationale, le français est considéré dans les deux pays comme une langue permettant l'ouverture vers le monde et qui peut apporter beaucoup.

Cependant, bien que le français soit fort présent dans les pays et bien qu'il y ait beaucoup de concordances, le statut du français n'est pas le même dans les deux pays d'où des divergences.

### Divergences

En Côte d'Ivoire, la langue française est la langue officielle et la seule langue véhiculaire du pays dans tous les domaines. Le français règne sans partage car les langues sont assez nombreuses, soit environ 60 à 70 langues. En Algérie, la langue française n'est pas la langue officielle, c'est une seconde langue après l'arabe. Ceci s'explique aussi par le fait que l'Algérie ne dispose pas d'une multitude de langue comme la Côte d'Ivoire.

Une autre divergence est que la langue française est un moyen de cohésion sociale en Côte d'Ivoire mais pas en Algérie. Comme il y a une multitude de langues, de religions et d'ethnies en Côte d'Ivoire, aucune tribu ni religion ne doit être une langue dominante et à cet effet, le français, la langue qui n'appartient à aucune ethnie, permet d'éviter la division sociale. En Algérie, c'est loin d'être le cas : il existe principalement deux grandes ethnies, les Berbères et les Arabes. Les Berbères qui sont minoritaires cherchent plus à faire accepter leur langue comme langue nationale, mais il n'a jamais été question de concurrencer l'arabe. Les Berbères algériens et les Arabes algériens sont tous des musulmans, il n'y a alors pas de confrontations religieuses. Donc le français ne permet pas une cohésion sociale qui serait basée sur la religion.

Ces quelques points de divergences, à l'égard du français, expliquent les pluralités de particularités du français dans ces deux pays.

Pendant la colonisation, le français était imposé en Côte d'Ivoire comme en Algérie, mais depuis les indépendances de deux pays, les sujets algériens et ivoiriens se sont appropriés la langue française, ils ont façonnée et rendu sienne. Ces francophones ont créé leur propre français, qui ne suit pas forcément les normes du français de l'Hexagone.

L'appropriation a fait que ces pays ont leurs particularités du français.

## **2 Cadre théorique et études antérieures**

### ***2.1 Les particularités linguistiques du français algérien***

Dans ce pays plurilingue, l'Algérie, on dénombre comme nous avons remarqué précédemment la présence de quatre langues. Ce plurilinguisme fait qu'il y a des interactions entre ces langues dans plusieurs situations, car la plupart des Algériens font usage d'au moins deux langues et dans la plupart des cas, ces deux langues sont le français et l'arabe. Le côtoiement de ces langues, d'une manière alternée, a pour effet l'enfantement des particularités du français algérien.

Plusieurs facteurs rendent le français algérien particulier. L'impact des langues locales et la création lexicale, qui ne suivent pas forcément les normes du français standard, font partie des éléments qui rendent spécifique le français des Algériens. Néanmoins, l'emprunt, la création lexicale et ses différents concepts sont très importants dans la conception de particularités algériennes. Voyons ces cas dans l'ordre, à l'aide des études antérieures faites sur le français algérien.

#### ***2.1.1 Emprunts***

Selon Dubois *et al* (2002), il y a un emprunt lorsque « un parler A utilise et finit par intégrer une unité ou un trait linguistique qui existait précédemment dans un parler B et que A ne possédait pas ; l'unité ou le trait emprunté sont eux-mêmes appelés emprunt ».

(177)

Il semble donc évident que l'emprunt soit un des procédés qui permet l'enrichissement lexical, la pluralité et la diversité du vocabulaire.

Pour désigner la langue utilisée au quotidien en Algérie, nous parlerons plutôt de l'algérien. Ce dernier est généralement un mélange de l'arabe, du français et du berbère. Le croisement de ces langues fait la particularité type algérienne comparé aux autres pays arabophones.

Les locuteurs algériens font beaucoup appel aux emprunts. Ils empruntent des mots d'origine française et autres, et ils incorporent ces mots dans leur système linguistique, c'est-à-dire dans l'arabe ou le berbère et vice versa. Les emprunts respectent ou non, de temps à autre, les normes d'où les mots empruntés sont originaires. De ce fait, les nouveaux mots créés, empruntés, doivent s'adapter au nouveau paysage linguistique, à l'usage de la langue emprunteuse. Les mots empruntés connaissent des transformations plus ou moins importantes, tout en gardant les traits de la langue d'origine (Youcefi 2009 : 37). Les nouveaux mots s'adaptent au nouvel environnement linguistique, d'où l'intégration phonologique, morphologique, dérivationnelle et sémantique.

### ***2.1.2 Intégration phonétique***

Quand il s'agit de l'intégration phonétique, Dubois *et al.* la décrivent comme suit :

L'intégration, selon qu'elle est plus ou moins complète, comporte des degrés divers : le mot peut être reproduit à peu près tel qu'il se prononce (et s'écrit) dans la langue B ; il y a toutefois généralement, même dans ce cas, assimilation des phonèmes de la langue B aux phonèmes les plus proches de la langue A. (2002 : 177)

Cette définition explique qu'il y a quelquefois un léger changement phonétique en passant de la langue A à B c'est-à-dire la langue empruntée et celle emprunteuse. En effet afin de rapprocher les mots empruntés dans le nouveau paysage linguistique, car la langue française et la langue arabe ne disposent pas des mêmes phonèmes, les locuteurs essaient de retrouver un phonème qui est proche du phonème français. Nous devons savoir aussi que « le système phonétique arabe est marqué par un consonantisme riche et un vocalisme pauvre » contraire au système phonétique du français qui est « riche en vocalisme » (Khelladi 2012 : 78). Donc comme nous avons mentionné précédemment, les sujets algériens doivent substituer certains sons par un son proche. Voici quelques illustrations de Khelladi.

« E » devient « a »

Par exemple, le mot français « estomac » devient « astomac » et ainsi le son [e] se substitue en [a].

[y] devient [i]

La voyelle [y] est inexistante dans la phonétique arabe, les Algériens utilisent alors le [i] à la place de [y]. Le mot « *costume* » français devient « *costime* » en Algérie.

Le [v] devient [f]

Comme dans d'autres langues, la voyelle [v] français devient [f], car [f] est la variante sourde de [v] français.

Exemple : bien « facant » au lieu de bien « vacant »

Le [p] devient [b]

Toute comme le son [v], le son [p] est inexistant en algérien. Le son [p] est alors remplacé par le son [b] qui est très proche de [p]. Exemple :

bochta au lieu de *la poste*

Voici d'autres exemples présentés par Belkacem Boumedini (2011 : 27) concernant le son [œ]:

[œ] devient [u]

Selon Boumedini, beaucoup de locuteurs algériens ont des difficultés à prononcer le son [œ], car il n'est pas un phonème de l'arabe. Le [œ] est généralement remplacé par [u], par exemple, « inspecteur » qui se transforme en « sbactour », ou « directeur » en « diractour ».

Même si ce n'est pas le but de ce présent mémoire, il nous a paru intéressant de mentionner en passant, que l'arabe ne se caractérise pas par rapport au français uniquement au travers de phénomènes mentionnés. En effet, il y a certains sons existant dans l'arabe mais qui sont inexistant dans l'alphabet phonétique français. C'est le cas de [ح], [ع], [خ]. En langue française le [ح] se prononce en [h], le [ع] devient [a] et le [خ] se prononce en [kh], ce qui pourra aussi éventuellement avoir une influence sur la prononciation du français.

### ***2.1.3 L'intégration morphologique***

L'intégration au plan morphologique est un des critères les plus fréquents dans les différents types d'intégrations, car il se manifeste à plusieurs niveaux c'est-à-dire aux niveaux du genre, du nombre, etc. Ce critère est aussi important, puisqu'il est souvent employé dans le français algérien. Voyant un extrait sur les raisons des modifications morphologiques:

L'arabe algérien se base sur des règles syntaxiques spécifiques qui relèvent à moitié de l'arabe littéral et de la langue française. Le but, non intentionnel, de l'interlocuteur algérien est d'associer tant d'éléments afin de former une phrase à l'aide des mots qui portent un sens dans différentes stratégies de communication. C'est pourquoi le passage de ces unités, empruntées de la langue française, connaît un déguisement morphologique qui rend ainsi ces mots distingués de leur origine (forme, prononciation et sens). (Khelladi : 76)

Ainsi, la morphologie s'intéresse aux différentes formes que prennent les mots dans différentes catégories. Mais avant de passer aux différentes catégories, nous allons faire un petit schéma afin de mieux comprendre certaines notions que nous allons beaucoup utiliser. Pour exprimer un besoin culturel, religieux etc., le locuteur algérien est amené à emprunter des mots depuis sa langue maternelle l'arabe ou le berbère, ce que nous appelons la langue d'origine ou de source, pour intégrer dans le système français qui est la langue d'accueil.

Langue d'origine (langue source)                      le(s) mots emprunté(s)                      langue d'accueil



### Le Genre

En général, le mot emprunté reste fidèle au genre de la langue d'origine. Queffélec, dans une citation reprise par Youcefi (2009 : 86), souligne que « [p]our le genre, l'emprunt est doté d'une mémoire forte puisqu'il conserve généralement son genre d'origine ». Pour exprimer le genre féminin, la langue arabe a tendance à terminer les mots avec un [a]. Voici des exemples tirés de Youcefi (86), que nous présenterons sous forme de petit tableau afin de garder la logique avec le schéma ci-dessus. Le but ici est de montrer que l'arabe garde le genre des mots.

Langue source : arabe	Mot emprunté	Signification dans la langue d'accueil : français
Mot féminin	La Baladia <i>La dachra</i>	Conseil municipal élu pour diriger les affaires d'une ville ou une commune. La mairie.
Mot masculin	Un Souk <i>Le f'tour</i>	Un marché populaire. C'est ce qu'on mange après avoir jeûné pendant toute la journée.

	Le jeûne	On jeûne pendant le mois de ramadan.
--	----------	--------------------------------------

### **Le nombre**

La formation du pluriel des mots arabes est variable, elle obéit parfois aux règles de la langue arabe et parfois à celles du français. Selon Youcefi, (2009 : 87), il y a deux façons de marquer le pluriel des mots empruntés. Selon le classement de Youcefi, la première catégorie suit les règles de la langue arabe.

La première garde la marque arabe qui apparaît, contrairement à la marque française, phonétiquement et graphiquement, elle est généralement soutenue par la détermination souvent française. (Youcefi 2009 : 87)

Voici les exemples de Youcefi (87) :

*Moudjahid* [muʒa/id] -- *des moudjahidines* - [muʒa/idin].

On voit ici que la marque phonétique et morphémique du pluriel [ine] est ajoutée celle française de l'article et de la marque du pluriel « s » française.

*chahid* [ʃ a/id] -- *les chahada* [ʃ u/ada].

Ici, presque tout le radical change du singulier au pluriel.

*Moumen* [mumen] -- *les mounnine* [mumnin].

On voit donc que seulement la marque du pluriel de l'arabe [ine]. Le « s » du pluriel français n'est pas ajouté.

La deuxième catégorie du pluriel est plutôt fidèle aux normes françaises.

La deuxième se conforme à la marque du système français qui se résume tout

simplement dans l'ajout du "s". Sans chercher le pluriel dans la langue originale, le rédacteur préfère le respect de la variété morphologique française même quand il s'agit d'un mot emprunté dans une tentation de franciser ces emprunts (Youcefi : 87) :

Prenons des exemples de Youcefi (87)

*Un chèche* - [ʃ ε ʃ e] -- *des chèches* [ʃ ε ʃ e]

*La fatwa* [fatwa] – *les fatwas* [fatwa]

*Un jeune harraga* [/araga] -- *des harragas* [/araga]

Nous remarquons dans ces exemples qu'il y a la marque du pluriel française « s » à la fin des mots arabes.

Par ailleurs, certains linguistes et spécialistes de l'algérien remarquent qu'il y a une troisième catégorie sur la formation du pluriel. Dans l'article d'Amal (2014 : 105), tout comme dans le livre de Queffélec *et al* (2002), les auteurs ajoutent une troisième catégorie. Dans cette catégorie, on combine les deux systèmes, c'est-à-dire celui de l'arabe et celui du français et tout dépend de l'écrivain ou du locuteur.

Voici les exemples de Queffélec *et al* (2002):

*un alem / des oulémas/ ulémas*

*un cheikh / des chioukhs*

*un chérif / des chorfas.*

Voici un tableau qui résume les trois formations de pluriels listés ci-dessus. Ce tableau de Youcefi (2009 : 89) qui, emprunte à Queffélec (2002).

	<i>les + plur. ar.</i>	<i>les + plur. fr.</i>	<i>les + plur. ar. + plur. fr.</i>
<i>wilaya</i>	<i>wilay-ate</i>	<i>wilaya-s</i>	<i>wilay-ate-s</i>
<i>moudjahid</i>	<i>moudjahid-ine</i>	<i>moujahid-s</i>	<i>moudjahid-ine-s</i>
<i>ksar</i>	<i>ksour</i>	<i>ksar-s</i>	<i>ksour-s</i>

<i>souk</i>	<i>aswak</i>	<i>souk-s</i>	<i>aswak-s</i>
<i>fellah</i>	<i>fellah-ine</i>	<i>fellah-s</i>	<i>fellah-ine-s</i>

### **La négation**

Pour exprimer la négation en arabe, généralement on ajoute « ma » devant le verbe et « che » après le verbe. Exemple de Boumedini (2011 : 27) :

*ne coupe pas* se transforme en *ma t'coupiche* ,  
*ne touche pas* » se transforme en *ma t'touchiche*,  
*et je n'ai pas raccroché* se transforme en *ma racrochiche*.

Nous constatons qu'à la forme négative, lorsque les verbes français sont intégrés dans le système de l'algérien, ils connaissent des transformations. Le « ne » et « pas » de la négation française deviennent respectivement « ma » et « iche ».

### **2. 1. 4 Intégration dérivationnelle**

La dérivation est un des procédés qui permettent de créer de nouveaux mots. Par ailleurs, le mot dérivation se définit, comme souligné par Youcefi, (2009 : 38), comme « le procédé de formation construit par une affixation ou composition ». De ce fait, la dérivation repose sur la formation des nouvelles unités lexicales par l'ajout de suffixes et/ou de préfixes sur les mots empruntés. La dérivation est importante, car elle permet de fabriquer et de former de nouveaux mots afin de mieux exprimer des réalités locales.

### **La préfixation**

La préfixation consiste en l'ajout d'un préfixe, un élément précédant le radical d'un mot et qui peut légèrement modifier le sens de ce mot. La dérivation par préfixation n'est pas très répandue dans le français algérien. Voici quelques exemples donnés par deux auteurs, Queffélec *et al* (2002 : 138) et Youcefi (2009 : 66). Commençons par les illustrations de Queffélec concernant les préfixations et ensuite de Youcefi concernant les suffixations :

*Auto* : *auto-suffire* : se suffire économiquement (une région, un pays)

*Re* : *résierster* : faire la sieste encore une fois

*Démonopoliser* : supprimer la monopolisation

Les exemples de (Youcefi : 66)

*Er* : *caricaturiser* : changer l'état normal d'une personne ou d'une chose, présenter quelqu'un ou quelque chose dans un état plus mauvais

*Ation* : *rencontration* : reflète les rencontres

*Isme* : *n'importequoitisme* : Ce mot provient de l'expression "n'importe quoi" il reflète l'indifférence des gens.

*Eur* : *réfléchisseur* : une personne qui réfléchit beaucoup.

Ces mots se démarquent du français grâce à la dérivation. Ce sont donc de vraies formations propres à l'algérien.

### **2.1.5 Détermination**

La détermination joue un rôle important pour définir le genre ou le nombre d'un terme emprunté. Pour devenir plus français, le mot emprunté, en s'installant dans la langue d'accueil, fait appel à la détermination de la langue d'accueil. Cependant, certains sujets algériens utilisent aussi les déterminants de l'arabe.

Beaucoup des emprunts sont conformes au système français. Les déterminants définis et indéfinis respectent intégralement la morphologie des mots français. On peut parfaitement les observer dans les exemples de Youcefi, (2009 : 96) qui nous les montre dans leur contexte :

#### **Déterminant défini**

*La fatwa* :

« ...Dix-huit ans après la fatwa de Khomeiny condamnant à mort l'écrivain pakistanais qui eut l'idée de mettre son style époustouflant au service d'un paradoxe coranique...».

*La horma :*

« Brahhiiiiim, ya brahhiiiiim Tout le monde sait qu'il n'a que des filles à la maison, mais c'est comme ça la « horma ».

Déterminant indéfini

*un chaabi*

« à l'époque où le prénom Saïd indiquait du doigt le bonheur et pas seulement une personne et qui peut à la fois être porté par un « chaâbi »

*un djihadiste*

« la grande affaire d'un djihadiste, c'est qu'il croit fermement qu'il a rendez-vous avec Dieu »

**L'usage de l' et d'**

L'usage de *l'* et *d'* est bien respecté, car comme en français lorsque un mot commence par une voyelle, beaucoup des Algériens ont tendance à utiliser l'apostrophe.

*l'aid :*

« Lorsque le mouton du sacrifice de l'aid dépasse largement le SMIG. Lorsque des personnes fouillent dans les poubelles pour, peut-être, y trouver quelque chose à manger »

*d'Erissala*

« Ou simplement des gens comme vous et moi et qui confondent le film d'Erissala, la conquête de Badr avec leurs époques et qui consomment les bilans des bombes comme des effets spéciaux ? »

Nous remarquons ici que l'utilisation des déterminants définis et indéfinis ainsi que *l'* et *d'* (lorsque le mot commence par une voyelle) sont conformes aux normes syntaxique de

la langue française. Cependant, tous les mots empruntés ne gardent pas les traits de la langue d'accueil.

Certains mots empruntés conservent les traits de l'arabe. En voyageant dans son nouvel environnement, le mot garde l'article de la langue source. Il s'agit du déterminant défini car contrairement au français le nom indéfini ne porte pas de déterminant. Exemples :

- le Nom défini correspond à « la poste » en français
- le Nom indéfini correspond à « poste » en français. (Khelladi 2012 : 77)

Voici des exemples comportant un déterminant défini:

« El » prend la place des déterminants « le » et « la ».

Selon Khelladi (2012 : 77), les déterminants « le » et « la » sont remplacés par « el » devant les noms. Il nous donne l'exemple de « el bochta » au lieu de « la poste ». Le « el » sert à définir les noms en arabe.

### **L'Article « la » remplacé par « a »**

L'article « la » est remplacé par « a », car pour marquer le féminin, en arabe algérien, on ajoute un « a » à la fin du mot. Exemple (Khelladi : 77) :

- « familia » au lieu de « la famille »
- « Farchita » au lieu de « la fourchette »

En effet selon Khelladi (2012 :77) le nom féminin est marqué par un « ت » à la fin du nom. Le « ت » se prononce ou est proche de [t] n français. Donc les Algériens, en français algérien, transforment le « t » en « a ». Et c'est pourquoi le mot « famille » a été marqué par l'ajout du « a » à la fin pour pouvoir évoquer un nom féminin

Donc pour rendre défini un nom féminin, il suffit en français algérien d'ajouter le son [t] devenu [a]. Il n'est pas, cependant, nécessaire de faire la détermination d'un mot féminin avec un article séparé.

### **Pronom personnel « il » remplacé par « ya »**

En arabe algérien, les Algériens ont tendance à remplacer le pronom personnel « il » par « ya ». Devant le verbe emprunté et conjugué au présent de l'indicatif, le « il » devient « ya ». Exemple (Khelladi 2012 : 77)

« il drague » devient en algérien « yadragui »

Le mot emprunté s'intègre et adopte les règles de l'arabe algérien. En arabe, le « ya » se met devant le verbe et donc le pronom personnel « il » disparaît au profit de « ya ».

Voici ce que dit Khelladi à ce propos :

Nous signalons ici que la composition de ces mots n'est pas aléatoire. Le mot est manifesté par ces interlocuteurs de manière pertinente par suppression et remplacement du troisième pronom personnel du singulier français « il » par « ya ». On dispose donc d'un nouveau mot français intégré et adapté aux règles de l'arabe algérien. Cette créativité est illustrée comme suit : Au lieu de « il drague », ce verbe doit s'adapter au parlé algérien et on aura : *قي را يد/ هو* en arabe littéral, mais en arabe algérien, il préfère dire : *يدي رقي* (Khelladi 2012 : 77).

### ***2.1.6 Intégration sémantique***

Sur le plan sémantique, généralement, un mot emprunté garde le sens de la langue d'origine, cependant, parfois un mot peut changer de sens et prendre un autre sens et cela dépend du nouvel environnement linguistique. En général, et selon Amal, (2014 :110), on discerne deux types de changement sémantique alors que Queffélec *et al* (2002 : 139), eux, distinguent quatre types d'intégration sémantique. Le premier des deux types, présentés par Amal, est le changement par extension de sens et le second est le changement par restriction de sens.

#### **Extension de sens**

Par extension de sens, on entend élargissement de sens. En effet, l'extension ou l'élargissement de sens ce fait en ajoutant de nouveaux sens ou de nouveaux traits au sens initial. A ce titre prenons l'exemple d'Amal (2014 : 111). L'auteur prend comme exemple le mot *talibans*. Elle explique qu'initialement le mot *talibans* désignait « un groupe d'étudiants, en arabe classique », lorsque un groupe d'étudiants s'empare de l'Afghanistan, « l'emprunt englobe tous ceux qui appartiennent à cet état ». Autre exemple que l'auteur a souligné est le terme *harragas*. A l'origine le mot voulait dire « émigrants clandestins algériens » mais le mot se propage dans les medias algériens et « dénomme tous ceux qui voyagent clandestinement à travers le monde ». Cependant, à l'opposé de l'extension de sens, il existe certains emprunts qui ne recouvrent pas tout le sens du mot emprunté d'où la restriction de sens.

### **Restriction de sens**

La restriction de sens est lorsque la signification d'un mot donne une signification plus étroite, ou un emploi moins étendu du mot. Prenons deux exemples donnés par Amal (2014), le premier exemple est le mot *emir*. Ce mot a pris une signification plus restreinte que ce que le mot signifiait initialement.

C'est ainsi que le mot « émir », par exemple, a été enrichi d'un sens nouveau qui est celui d'un « chef d'un groupe terroriste » dans le français de référence en plus de son sens originel. En effet, ce terme, qui a pour acception première « une personne de rang royal, prince » s'est vu attribuer une autre acception, plus spécifique d'une période qualifiée de trouble et de terrorisme, se voit attribué le sens d'« un terroriste ou d'un commandant d'un groupe armé » dans la langue emprunteuse qui ne va retenir que cette dernière acception. (Amal 2014 :109-110)

Le deuxième exemple est celui du mot *jihad*, le mot *jihad* a pris une autre signification très limitée en comparaison de ce que le mot voulait dire initialement. Le mot *Jihad* dont le sens dénoté est « tout effort produit », est réduit à « une guerre sainte ».

Donc, certains mot empruntés ont un sens beaucoup moins étendu que leur signification initiale alors que d'autres ont un sens beaucoup plus étendu.

## ***2.2 Particularités linguistique du français ivoirien***

La Côte d'Ivoire est un pays plurilingue ou plusieurs dizaines de langues cohabitent. Les langues ivoiriennes sont estimées à une soixantaine par les linguistes et historiens spécialistes de la Côte d'Ivoire (Kouadio 2007 : 21). Parmi les différentes langues du pays, aucune n'est vraiment une langue dominante, ce qui profite au français, langue des colonisateurs. Cependant, malgré son statut de langue dominante, le français n'est pas resté intact, mais au contraire ce dernier a subi des influences des langues locales. Ces influences font que le français ivoirien est aussi particulier. Plusieurs études ont été menées sur les particularités du français tel qu'il est employé en Côte d'Ivoire. Cette partie se propose de décrire quelques caractéristiques du français ivoirien sur le plan phonologique, morphologique et sémantique, en se basant principalement sur l'article de Brou-Diallo (2008). Et presque toutes nos exemples seront tirés de cet article.

### ***2.2.1 Intégration phonologique***

Sur le plan phonologique, nous pouvons citer quelques traits et nous nous servirons essentiellement des exemples de Brou-Diallo (2008 : 20-21) et de Kouadio (2014 : 4-9)

#### **Le [ y ] devient [ i ]**

Beaucoup des Ivoiriens ont tendance à utiliser le [i] au lieu de [y], *par exemple,*

*Dir* au lieu de *dur*,

*Republique* au lieu de *république*

*Vehikile* au lieu de *véhicule*

### **Le [ə] devient [e]**

La délabialisation de voyelles françaises est une des choses qui caractérise le français ivoirien. Normalement, les voyelles antérieures du français sont labialisées, c'est-à-dire que les lèvres sont plus ou moins arrondies lorsqu'on les prononce. Lorsqu'elles sont délabialisées le locuteur n'arrondit pas les lèvres. Pour Brou-Diallo, (2008 : 21) le trait de la délabialisation des voyelles n'est pas perçu par un groupe de personnes particulier, mais plutôt par tous les Ivoiriens. « Ce trait n'est représentatif d'aucune classe sociale en particulier ». Cependant, Simard (1994 :31) ne partage pas le même avis : pour lui ce trait est « représentatif du parler des non-scolarisés ». Voici des exemples de Brou-Diallo (20) :

*développement* au lieu de *développement*

*premier* au lieu de *premier*

*dangereux* au lieu de *dangereux*

### **Nasalisation de [a ]**

Lorsque le [a ] est précédé ou suit d'une syllabe comprenant une voyelle nasale, il se produit une assimilation à distance et la nasalisation de /a / est exagérée. Par exemple, pour Brou-Diallo, (2008 : 20), les Ivoiriens diront :

*Ambondonner* pour *abandonner*

(selon Brou-Diallo, les journalistes font ce genre d'erreur très souvent)

*En attendant* pour *en attend*

*Enfin de* pour *afin de*

### **Effacement du [ r ]**

La chute du [r] fait la particularité du français ivoirien. Il y a un effacement de [r] « en fin de syllabe » et « en fin de mot et allongement vocalique » (Brou-Diallo : 20).

Exemples :

*Chaicher* pour *chercher* (en fin de syllabe)

*Paler* pour *parler* (en fin de syllabe)

*Touzou* pour *toujours* (en fin de mot)

*Sai* pour *sœur* (en fin de mot)

### **Certains groupes consonantiques réduits**

Parfois, certains phonèmes consonantiques sont omis ou réduits.

Exemples (Brou-Diallo : 20) :

*Zounalis* au lieu de *journaliste*

*Codivoir* au lieu de *Côte d'Ivoire*

*Katanté* pour *carte d'identité*

Bien que l'auteur ne commente pas ces exemples, nous pouvons constater que dans *Journaliste* : les deux phonèmes consonantiques en fin de mot disparaissent. *Côte d'Ivoire* : il n'y a pas de phonème omis, mais par contre on voit sans doute une assimilation totale du [t] sonore devant le [d] sourd, ce qui donne une réduction à un seul [d]. *Carte d'identité* : ici un mot de 6 syllabes a été réduit à 3 syllabes et on peut remarquer les syllabes manquantes contiennent toutes une consonne occlusive alvéolaire soit sonore ([d]), soit sourde ([t]).

### **[ e ] ne s'élide pas devant les voyelles**

En français ivoirien, on remarque que la voyelle *e* du *que* (conjonction de subordination) ne s'élide pas souvent devant la voyelle suivante. Prenant, les exemples de Kouadio (2014 : 9)

*C'est vrai que il connaît hein* pour *C'est vrai qu'il connaît*

*Je veux que elle n'a qu'à venir* pour *Je veux qu'elle vienne*

Nous remarquons ici que contrairement au point ci-dessous, le locuteur ivoirien ne réduit pas certains groupes mais il reproduit toutes les syllabes.

### **Liaison**

Des liaisons qui n'existent pas en français standard apparaissent en français ivoirien.

Exemple (Kouadio 2007 : 9)

Les enfants qui (z) étaient venus

Selon les termes de Labov l'hypercorrection est le « fait, pour un locuteur mis dans une situation de discours « surveillé » ou « recherché », d'outrepasser de façon non fautive

mais révélatrice, certains usages linguistiques appartenant au style réputé correct et soigné » (1976 :193). C'est donc un marqueur sociolinguistique.

### ***2.2.2 Intégration morphosyntaxique***

Le français populaire ivoirien présente ses propres caractéristiques qui diffèrent progressivement du français dit standard ou de référence. Sur le plan morphosyntaxique, plusieurs faits méritent d'être nommés :

#### **Les verbes transitifs et intransitifs**

Avec les exemples d'Aboa (2012 : 10), nous remarquons que le français ivoirien ne suit pas forcément le français de l'Hexagone. En français ivoirien, certains verbes transitifs sont employés comme des verbes intransitifs et le transitif indirect en transitif direct.

Exemples (Aboa 2012 : 10)

Les femmes *préparent*

Il ne faut pas *tromper* ou *mentir* quelqu'un.

Dans ces deux phrases, nous remarquons que le verbe « préparer » qui est transitif est employé comme un verbe intransitif et les verbes « tromper » et « mentir » qui sont transitifs indirects deviennent transitifs directs.

#### **Hésitation sur le pluriel**

Lorsqu'un locuteur ivoirien hésite sur l'accord du pluriel pour un mot qui se termine en *al*, «le locuteur contourne les points litigieux en omettant le déterminant pluriel. Cette technique particulière permet d'évitement, du coup, d'avoir le générique en utilisant le singulier » (Kouadio 2007 : 8). Voici quelques exemples de ce dernier :

*Les Français-là, ils ne nous connaissent pas hein ; Ø guerre mondiale ils ont fait deux fois là, c'est peti t* → Les Français ne nous connaissent pas. *Les deux guerres mondiales* qu'ils ont faites ne leur ont pas servi de leçon

Dans *Ø hôpital* de Côte d'Ivoire, *Ø sage femme* fait quoi ?

Dans *les hôpitaux* de Côte d'Ivoire, que font les *sages femmes* ?

### **Disparition des catégories des genres**

Les catégories des genres ne sont pas prises en considération. Parfois, certains locuteurs ivoiriens ne font pas la distinction entre les genres, c'est-à-dire si c'est un genre féminin ou un genre masculin. Nous pouvons parfois voir des noms féminins précédés d'articles masculins ou des noms masculins précédés par des articles féminins. En français populaire ivoirien, nous pouvons voir des mots comme : *son maison, son famille, mon femme, mon fille, etc.*

Voici un exemple :

*Mon femme* pati au village. *Son maman* est mort. (Brou-Diallo : 25-26)

### **La catégorie de nombres non respectée**

Comme dans la catégorie de genre, la catégorie de nombre n'est pas respectée non plus.

*Mon zenfants* sont malades. (Brou-Diallo, 2007 : 25).

*Mon zamis* sont vénis mé dit yako. (Brou-Diallo, 2007 : 25).

Ce qui est intéressant est que le locuteur fait une liaison qui aurait été correcte si l'article était au pluriel.

### **L'emploi fréquent des contractions *y a*, *y en a***

Les contractions *y'a* (il y a), *y en a* (il y en a) et *na-ka* (n'a qu'à) sont souvent utilisées dans le français populaire à l'écrit comme à l'oral. Ces contractions sont les caractéristiques du français populaire ivoirien. Voici deux exemples (Brou-Diallo 2008 : 26):

Je dis tu *na ka* véni.

Vous *n'a qu'à pati* à la maison.

Gaz, *y en a* dans boutique-là.

Remarquons qu'alors que les deux premières contractions se retrouvent dans le français parlé de France, la troisième semble être devenue une lexicalisation figée puisque, dans l'exemple 2, il n'y a pas d'accord du verbe avec le sujet « vous ».

### **Omission de déterminants**

En français ivoirien, l'absence de déterminant ou déterminant zéro est assez fréquent. Néanmoins, le déterminant est presque indispensable en français standard.

Exemple (Aboa 2012 : 10) :

Entre *bicyclette* et *poste radio*, je préfère *bicyclette*.

Cette personne est *diable* ;

Les Adioukrou verront qu'ils sont *hommes*.

Dans ces exemples, nous remarquons que les noms *bicyclette*, *diable*, et *poste radio* ne sont pas précédés par des articles. De plus la préposition « de » a disparu.

### **Absence de sujet impersonnel**

Le *il* impersonnel, en français ivoirien, est parfois inexistant surtout lorsqu'il se met devant y'a. Mais c'est aussi une particularité du français parlé de France.

Exemples (Brou-Diallo 2008 : 25) :

*Y a* pas de respect

*Y a* beaucoup zenfent dans rue de adjamé

### **2.2.3 Intégration sémantique**

Le changement sémantique est un des procédés qui particularisent le français ivoirien. Ce procédé permet de créer des nouveaux sens à des mots d'origines françaises. Ayant le français comme langue officielle, les Ivoiriens l'utilisent largement dans la conversation de tous les jours, mais les Ivoiriens attribuent aux mots français d'autres sens que le sens initial de celui du français de l'Hexagone. En changeant le sens des mots, les locuteurs, généralement, élargissent le sens ou réduisent le sens initial du mot.

### **Restriction de sens**

La restriction de sens est une action qui réduit ou limite le sens d'un mot. Dans le français ivoirien, on trouve des mots français qui voient leurs sens se réduire par rapport à celui du français standard.

Exemples, (Brou-Diallo 2008 : 23) :

L'infirmier a fait *une piqûre* à mon fils malade. Selon l'auteur, (le mot piqûre est réduit au son sens de « vacciner »).

On dirait que tu *manges* maintenant.

*Manger* utilisé pour dire d'une personne, auparavant démunie, qu'elle a de l'argent ou des moyens financiers lui permettant d'être à l'aise socialement.

### **Extension de sens**

C'est le contraire de la restriction de sens. L'extension de sens est une action qui permet de donner un sens beaucoup plus large que le sens normal, elle modifie le sens d'un mot. Par exemple,

*Tante ou tantie*

En Côte d'Ivoire, une tante ou une Tantie ne désigne pas forcément la sœur de sa mère ou de son père, c'est par extension, « une femme d'un certain âge, à qui on veut témoigner du respect. Cette femme peut être l'amie ou la cousine de la mère de celui ou celle qui l'appelle ainsi » (Brou-Diallo 2008 :23).

*Frère*

idem pour *frère* car frère désigne soit un ami, soit un voisin etc.

Les raisons du changement de sens, soit en élargissant soit en réduisant les sens, sont multiples. Elles sont liées, entre autres, essentiellement aux contraintes culturelles ou socio-politiques., car dans un contexte ivoirien, certains mots français ne dénotent pas les réalités ivoiriennes.

### **2.2.4 Intégration dérivationnelle**

La dérivation permet de créer des nouveaux mots par ajout de suffixes et/ou de préfixes ou en juxtaposant deux mots où chacun a son propre sens

### **Composition**

Ce sont des mots composés de plusieurs mots qui sont mis côte à côte. Chacun de ces mots est autonome.

Exemple, (Brou-Diallo 2008 : 22) :

*Entrer-coucher* = l'équivalent d'un studio, en français standard.

*Un tais-toi* = désigne le billet de 10.000 fr cfa. Si le billet s'appelle « tais-toi » c'est par ce qu'il est distribué par ceux qui veulent une faveur ou qui veulent corrompre.

### **Suffixation**

La préfixation, c'est lorsqu'on ajoute un préfixe au radical, l'élément ajouté peut légèrement changer le sens. Exemples (Brou-Diallo 2008 : 22) :

*Ivoiriser* : Rendre ivoirien

*Siester* : Faire la sieste

Dans les exemples le suffixe –er transforme un nom en un verbe régulier en –ER, donc le modèle le plus utilisé pour former de nouveaux verbes en français, parce que le verbe en –ER est le plus facile à conjuguer. Le français de France montre la même tendance (ex : faxer, booster qui sont des néologismes).

### **Préfixation**

La suffixation repose sur le fait de former des nouvelles unités lexicales par l'ajout de suffixes.

Exemples (Brou-Diallo 2008 : 22) :

*Cohabitant* : (personnes habitant le même immeuble ou des maisons voisines)

*Co-épouse* : (chacune des deux épouses d'un polygame)

Dans ces exemples, nous remarquons que les mots « cohabitant » et « co-épouse » sont des mots utilisés par les Ivoiriens et ils n'ont pas exactement le même sens en français de France, mais ces mots sont tout à fait compréhensibles pour un francophone.

## **3. Analyse :**

### **3.1 Les particularités linguistiques des auteurs Khadra et Kourouma**

Je dois repenser, reprendre et reconcevoir la fiction dans le français dans lequel elle doit être produite, soit « africaniser » le français pour que l'œuvre conserve l'essentiel de ses qualités. Beaucoup d'écrivains adoptent la première méthode ; ou disons simplement que beaucoup d'Africains renoncent à penser dans leur langue natale, conçoivent leurs œuvres en français. Ils renoncent à leur africanité et ne connaissent donc que les difficultés auxquelles se heurte l'écrivain dont la langue maternelle est le français. Ceux qui en revanche créent et pensent dans leur langue natale rencontrent d'autres difficultés à s'exprimer, ils ont recours au processus appelé « africanisation » du français. Le temps imparti ne permet pas de s'étendre sur ce processus. Il consistera à s'efforcer de reproduire en français le cheminement de la pensée dans la langue maternelle, de coller dans le français les expressions par lesquelles sont saisis les sentiments dans l'oralité. Il faut rechercher les moyens et les méthodes de placer dans l'écriture la liberté et la poésie du récit oral afin de s'y sentir à l'aise. (Kourouma 1997 : 97).

Dans son article « Écrire en français, penser en sa langue maternelle », Kourouma (1997) explique que deux problèmes se dressent devant un écrivain francophone n'ayant pas le français comme langue maternelle. Soit, il écrit en français tout en pensant à la française, soit il écrit en français mais l'écrivain pense en sa langue maternelle et donne à son œuvre une dimension culturelle propre à son pays. Certains écrivains ont opté pour la deuxième option, c'est les cas de Yasmina Khadra, dans son livre intitulé *Les agneaux du seigneur* et d'Ahmadou Kourouma dans *Les soleils des indépendances*.

Dans cette partie analytique, nous verrons les particularités du français observables dans les livres de Yasmina Khadra et d'Amadou Kourouma. Nous allons commencer notre deuxième grande partie par le livre de Yasmina Khadra, *Les agneaux du seigneur*.

### ***3.2 Les particularités linguistiques dans Les agneaux du seigneur de Khadra***

Nous décrirons, ici, les particularités présentes dans le livre, mais en commençant par dire quelques mots sur l'auteur et en faisant ensuite un bref résumé du livre.

### **Présentation de l'écrivain**

Yasmina Khadra, de son vrai nom Mohamed Moulessehoul, est né le 10 janvier 1955 à Kanadsa en Algérie. Officier de ALN, le père de Yasmina envoie son fils à l'école militaire des cadets en 1964, juste deux ans après l'indépendance lorsque l'auteur n'avait que 9 ans. Il effectue tous ses cursus scolaires dans des écoles militaires. Après 36 ans de vie militaire, il prend sa retraite et quitte l'armée en 2000 pour se consacrer à la littérature.

Dans un entretien accordé au « Monde des Livres », il relève que sous son identité féminine se cache un homme. Son pseudonyme féminin, Yasmina Khadra, est composé des deux noms de son épouse pour rendre hommage à sa femme en particulier et ensuite à toutes les femmes algériennes. Écrivain internationalement connu, Yasmina Khadra est traduit en 33 langues et il a composé 6 livres dont *les agneaux du seigneur*. (Fillipi 2004)

### **Résumé de l'ouvrage**

Dans *les agneaux du seigneur*, Yasmina Khadra nous raconte son Algérie et plus particulièrement un village appelé Gachimat durant les années 90. Dans ce village, la vie suit son cours on y retrouve des multitudes de sentiments. Les gens se jalouent, s'aiment, se jaugent les uns les autres. Gachimat vit une existence tranquille, sans agitation ni politique, ni religieuse, jusqu'au retour de Abass, un enfant fanatisé, un imam radical. Très vite, il se fait un nom et attire de plus en plus de jeunes qui choisissent son camp soit pour des raisons purement matérielles, soit pour des raisons purement religieuses.

A l'arrivée des élections en 1990, le FIS remporte et prend le pouvoir. Au début de leur mandat tout se passe bien, installations des lampadaires, constructions des routes, ce qui améliore la vie quotidienne. En 1991, les élections législatives sont annulées, Abbas est emprisonné ainsi que les principaux membres du FIS. Progressivement, les vengeances se déclarent, les anciens humiliés se révoltent contre les anciens humiliants. Le village de

Ghachimat se déchire et se divise, des familles sont massacrées et des crimes odieux sont commis.

Tout écrivain ou narrateur d'un livre a pour premier souci de rester proche de ceux qui le lisent. Il reste ainsi le plus fidèle possible à la réalité sociale. L'auteur fait appel à des termes, des expressions nécessaires utilisées dans le parler local. Dans *les agneaux du seigneur*, Yasmina Khadra répond justement aux besoins linguistiques qui sont spécifiques aux Algériens et qui peuvent être étrangers à la langue française ou bien que la langue française est inapte à exprimer.

Pour manifester des réalités culturelles, religieuses, économiques spécifiques aux Algériens, le locuteur algérien est donc amené à utiliser des termes de la langue maternelle, soit l'arabe soit le berbère. Le locuteur, en utilisant la langue française, applique certaines règles de la langue maternelle dans certaines circonstances de la communication et notamment les règles de l'intégration phonologique, morphologique, sémantique, ou autre.

Les caractéristiques dominantes relevées dans notre premier corpus sont présentées ci-dessous selon ces aspects et pour chacun des exemples la page sera donnée entre parenthèses.

### ***3.2.1 Intégration morphologique***

L'intégration morphologique est l'un des critères les plus importants, car il apparaît sur plusieurs niveaux, il a aussi un rôle primordial dans l'intégration des emprunts dans le français algérien. L'analyse de notre corpus sur le plan morphologique se limite au genre, au nombre.

#### **Nombre**

Il y a différentes manières de former le pluriel. La pluralité, des marques du nombre en emprunt, fait que nous distinguons plusieurs formes du pluriel. Youcefi (2009 : 87) suppose qu'il y a deux manières de marquer le pluriel :

Le pluriel est indiqué par un *s* comme le français, par exemple :

Fallah → *fallahs* (22)

Hadith → *hadiths* (40)

Ici, les lexèmes ne prennent que la marque du pluriel du français. Cependant, d'autres mots ne reçoivent que les marques de pluriel de l'arabe.

Le pluriel est indiqué par le pluriel arabe :

Les geôles *des taghout* (28)

Aide-moi à rejoindre *les moujahidin* (95)

Il ya pas la marque du pluriel français ici, mais plutôt celui de l'arabe même si les articles qui les précèdent sont en français.

### **Genre**

Les marques du genre, parfois, restent conformes au système de la langue arabe. Voici un exemple ;

*Haj* Maurice (21) → *Hajja* (27)

*a* étant la marque du genre féminin en arabe youcefi (86), alors, le féminin de *haj* devient *hajja* et nous avons identifié les deux mots dans notre texte. Les deux mots signifient « personne ayant accompli le pèlerinage ou une personne âgée ».

### **3.2.2 Intégration dérivationnelle**

Comme mentionné au chapitre 2, la dérivation est incontestablement un des procédés de la création lexicale. Concernant les préfixes, le corpus que nous avons analysé est très pauvre quant à ce type de formation, où nous n'avons pu repérer aucun exemple, par contre comme l'usage des suffixes est généralement plus fréquent que ceux des préfixes, nous avons pu observer des suffixations.

Ces exemples sont tirés de notre corpus.

*Taxieur* (50) : conducteur de taxi. Le radical *taxi* est ajouté au suffixe *eur* par analogie avec des mots comme *chauffeur*, *conducteur*.

*Clocharisation* (68) : rendre clochard. le radical *clochard* est ajouté le suffixe *isation*.

Le pouvoir *voyouratie* (125) : Le radical *voyou* est ajouté au suffixe *ratie* par analogie avec le mot *démocratie*.

*Demoncratie* (70): Le radical *démon* est ajouté au suffixe *cratie* par analogie avec le mot *démocratie*.

Ces mots sont des emprunts auxquels on a ajouté des suffixes et ils deviennent des néologismes, et ces néologismes font la particularité algérienne selon youcefi (66).

### **3.2 .3 Intégration sémantique**

Dans l'intégration sémantique, le sens des mots empruntés se modifie et s'adaptent à son nouvel environnement linguistique. Lorsque le nouveau mot s'intègre dans la langue d'accueil, il s'adapte sémantiquement aussi, soit il demeure fidèle au sens de la langue d'origine, soit le sens du mot emprunté est réduit (restriction) ou soit il s'étend (extension).

#### **Extension**

Ces extensions de sens concernent aussi bien des mots d'origine arabe que française.

*Haj* (21)

Le sens initial du mot désignait une personne ayant accompli le pèlerinage mais maintenant, le mot désigne aussi une personne d'un certain âge en plus de sa signification initiale.

*Caïds* (148)

Initialement, le mot désigne un chef militaire, mais par extension ce mot désigne aussi un chef de bande.

*Tante Aïcha* (161)

*Tante* n'est pas forcément une personne de la famille, c'est-à-dire la sœur du père ou de la mère, mais c'est toute femme de certaine âge, on peut appeler par exemple *tante* une amie à sa mère.

*Les Frères (67)*

C'est une personne dont on se sent proche et pas forcément une personne qui est née du même père et/ou même mère.

**Restriction**

*Jihad (95)*

Ce mot *jihad* est réduit à sa signification de la guerre sainte. Cependant, le mot *jihad* signifie l'ensemble d'effort religieux fourni à titre personnel en plus de la guerre sainte. Ceci confirme l'hypothèse d'Amal (2014 :110) selon lequel, il existe deux types de changement sémantique : extension et restriction de sens.

**3.2.4 Intégration Phonétique**

Il existe une différence entre la phonie française et l'arabe relatifs à certains sons. En francisant certains phonèmes, l'Algérien a tendance à remplacer par des phonèmes ayant des sons proche du français. Selon Khelladi (2012 : 78), la langue française et la langue arabe ne disposent pas des mêmes phonèmes, les locuteurs essaient de retrouver un phonème qui est proche du phonème français.

La consonne ح n'existe pas en français, on a tendance à le remplacer par un « h ».

Exemples

*Hammam (130), Hajja (27), Hadith (40)*

Idem le خ, n'existant pas en français, devient « kh » ou « c » en français.

Exemple,

*Sheikh (95), Califat (100).*

Nous assistons donc à une francisation de ces mots (Khelladi 2012 : 78).

### 3.2.5 *Emprunts*

Les emprunts qui dénotent la culture et la religion du pays sont importants dans ce texte. Le locuteur algérien emploie des emprunts sur la religion ainsi que sur la culture. Ces emprunts sont quelquefois nécessaires, car il n'y a pas d'équivalent en français, ou parfois ils sont facultatifs. (Voir les emprunts nécessaires et les emprunts facultatifs dans Egueh (2014b : 22). Les emprunts concernant la culture sont souvent nécessaires car il n'y a pas d'équivalents précise qui donnent tout le sens du mot, (mais certains de ces emprunts ont déjà été attestés dans les textes français depuis longtemps à cause de l'intérêt pour l'orientalisme). Pour expliquer certains mots nous utiliserons le lexique de Queffélec *et al.* (2002).

Par exemple, les emprunts se référant à un:

#### Titre,

*Sy Saim* (56), *Sy Issa* (81): Dans le livre, *sy* est l'équivalent de Monsieur.

#### Maquillage,

*Khôl* (65) : est une sorte de maquillage qui permet de maquiller les yeux.

#### Bain,

*Hammam* (130) : c'est un lieu où on prend du bain de vapeur.

#### Profession,

*Les caïds* (148) : fonctionnaire musulman qui cumule les attributions du juge, d'administrateur, de chef de police. (Queffélec 2002 : 223)

*Le Rais* (52) : c'est le chef ou le dirigeant.

#### Habillement

Les emprunts se rapportant aux vêtements sont aussi importants dans ce texte présent.

Exemples :

*Cheche* (40)

c'est une écharpe de mousseline portée en turban. (Queffélec 2002: 237).

*Saroual* (40)

Pantalon bouffant traditionnel

*Kamis* (43)

Longue tunique que portent les hommes.

## **Religion**

Les emprunts se rapportant à la religion ou l'histoire de la religion sont aussi très important dans *Les agneaux du seigneur*. Voici quelques exemples :

C'est une *sunna* (43) : *Sunna* désigne les paroles et actes du prophète.

*Minen* ou bien à *ghar hira* (65) : Deux lieux saints.

Le *minbar* (65) : Chaire d'une mosquée

*Mejless* (116) : Assemblée consultative composé de personnalité religieuse  
(Queffélec 2002 : 397)

*Sourat el koursi* (85) : Un des sourates les plus importants du Coran.

Le *minaret* (116) : C'est la tour de la mosquée

*Muezzin* (119) : Personne appelant les fideles aux prières.

Ces emprunts sont spécifiques à l'univers référentiel de la religion. Ces sont des emprunts qui portent des connotations que la langue française ne peut pas exprimer.

## **Emprunts étrangers**

Cependant, le locuteur algérien n'emprunte pas seulement de sa langue mais il fait usage aussi des mots d'origines étrangères dans son parlé et dans son écrits.

Voici des exemples des mots étrangers tirés de notre corpus :

### Italien,

Lorsqu'un passant s'arrête devant les *graffiti* (75)

Après les *sbires* du pouvoir italien (135)

### Latin,

On chasse *manu militari* les chiots du régime (97)

### Espagnol,

Les deux filles rejoignent leur mère dans le *patio* (162)

### Turc,

Autoproclamé *vizir* (84).

### Grec,

Tu n'as pas changé d'un *iota* (213)

A travers certains exemples nous remarquons qu'en parlant ou écrivant, les locuteurs algériens n'empruntent pas seulement des langues du pays mais ils utilisent aussi d'autres langues dans leur écrit.

### **Les expressions figées**

Nous avons repéré dans le corpus des formules qui sont des suites de mots structurées et munies d'un sens. Ce sont des formules très répandues et utilisées couramment. Du fait que ces formules sont dotées de sens, il est difficile de les traduire en français et même si il y a des mots équivalent en français, la différence de religions ou de la culture fait que la langue française ne peut pas véhiculer le sens exact de ces formules.

#### Exemples

*Astaghfirou LLAH* (59) : Demander pardon à Dieu

*ALLAHou aqbar* (69) : Dieu est grand

*sourat el koursi* (85) : Une sourate très importante du Coran

*Le jour de la Aïd* (43) : Un jour de fête musulman.

*Le Mehdi attendu* (119) : L'anti-Christ.

Ces expressions figées sont très fréquentes et très souvent utilisées en Algérie et dans le monde musulman, il serait difficile de les traduire en français car on ne donnera jamais le vrai sens de ces mots en français.

### **3.2.6 Expressions**

Certaines expressions expriment et dénotent des réalités exclusives à l'algérien. Ces expressions, qui sont souvent des comparaisons, des métaphores etc , peuvent paraître pour un francophone comme des phrases simples alors que pour un Algérien ces expressions sont chargées de sens. Voici quelques exemples

*Je toucherais deux mots à mon chef.* (Il est serviable. Jafer esquisse un sourire)  
(12)

Ici, le sens de l'expression est synonyme de « faire peur » ou « obliger » quelqu'un à faire ce qu'on veut. Ce qui diffère du sens de l'expression française. Le contexte et la suite de la phrase nous le confirme.

*Tourne en rond tel un djinn en transe* (58)

C'est avoir très peur mais dans le sens péjoratif car qualifié de djinn une personne est une insulte

*Le jupon de vérité* (86) :

Ces expressions, bien qu'elles ne donnent pas parfaitement le premier sens voulu, jouent un rôle important dans la distinction entre le français local et celui de l'Hexagone. Elles sont porteuses d'une connotation très péjorative. et donc d'un sens différent du français standard.

### **3.2.7 Calques**

La coexistence de plusieurs langues en Algérie fait que beaucoup des Algériens ont recours aux calques, à la traduction littérale. Le sujet parlant algérien, en parlant ou en écrivant en langue française, est enclin à emprunter des mots, des phrases de sa langue maternelle et ensuite, il cherche à les traduire par des équivalents français. Comme le nombre de calques que nous avons analysés est très important dans ce présent corpus, nous nous contenterons de n'en citer que quelques-uns :

*Ses deux sœurs depuis longtemps fanées* (16)  
*Aussi silencieuse qu'une zébrure* (98)  
*Dactylo a la langue plus pendue qu'une queue de cheval* (102)  
*Dépêche-toi de mettre sa gorge à l'abri* (148)  
*Si seulement ton bras était aussi long que ta langue* (34)  
*Chaque ride sur son front était un verset, mon fils* (56)  
*Depuis octobre 88* (57). (Des violentes émeutes ont éclaté à travers le pays et on entraîné l'effondrement du système du parti unique en Algérie).  
*Tourne en rond tel un djinn en transe* (58)  
*une sale pisseuse qui se conduit en sultane* (37)  
*tu as pris le diable en auto-stop* (50)

Ces phrases sont des calques qui sont directement traduits. Ce sont des expressions que le natif algérien pourra très bien comprendre mais qui peuvent s'avérer inintelligible pour un non-natif Algérien puisque celui-ci comprendra le sens des mots mais pas le sens de la phrase lorsqu'elle est donnée en contexte.

### **3.2.8 Intégration morphosyntaxique**

#### **Faute de grammaire**

Nous avons relevé quelques fautes de grammaire qui ont été faites intentionnellement par l'auteur afin de montrer l'influence de l'oral.

*M'est avis qu'il vise* (102)

Il manque dans cette phrase le prénom *il* qui est supposé être au début de cette phrase.

*C'qu'elle est belle, les CRS* (115)

Le *de ce* est éliminé bien que le mot suivant est *que*.

*le vieillard ne se le fait pas* (109)

C'est une phrase directement traduite mais qui est grammaticalement fautive en français standard. Le *ne, se* et *le* qui sont côte à côte pose problème.

*Y a pas d'autre moyen* (194)

Le *il* impersonnel est omis

*j'suis triste* (197)

Comme à l'oral, le *je* est élide

*j'sais pas* (210)

*Je* est élide et le *ne* de la négation est omis.

Il ramassa quelques gilets de corps *et est parti en France* (22)

Le pronom personnel/ le sujet est omis

Ces fautes de grammaire, nous montrent que l'auteur donne une impression de langage parlé et non celle d'une langue écrite. Ces exemples sont pour la plupart une reproduction du style parlé.

Pour conclure cette partie, nous constatons que le roman de Khadra illustre bien le fait que, en Algérie, une transgression de la langue française peut être observée, néanmoins les deux langues, le français et l'arabe (dialectal), cohabitent parfaitement. Le français représente la modernité et l'arabe représente la langue du coran. Cette cohabitation est soutenue par un contact régulier des deux langues ; chacune des langues emprunte à l'autre et la vivifie d'où les intégrations morphologiques, sémantiques, phonologiques, etc . Il y a une forte tendance à intégrer les mots d'origine arabe dans le français aussi bien au niveau de l'écrit que de l'oral. Le sujet algérien est amené à faire des emprunts par une contrainte de la situation communicative afin de donner à la langue française une dimension algérienne qui tire toute sa substance de l'interpénétration culturelle et décrit le quotidien des Algériens.

Néanmoins, le français algérien n'est pas la seule variété qui vivifie le français, il va de même pour le français de l'Afrique subsaharienne et plus particulièrement le français ivoirien d'où le deuxième volet de notre étude.

### ***3.3 Les particularités linguistiques dans Les soleils des indépendances de Kourouma***

Historiquement, l'école était un facteur dans l'introduction et l'expansion de la langue française en Côte d'Ivoire comme dans beaucoup des pays francophones. Les premiers écrivains africains comme Senghor, Camara Laye, Kourouma font partie du petit nombre des écrivains qui ont marqué la littérature africaine. Cette dernière se caractérise par son caractère oral. Quelques écrivains africains d'expression française empruntent cette oralité dans leurs récits, et parfois ces écrivains rencontrent des problèmes avec les puristes français. On refuse même d'éditer leurs œuvres. C'est le cas notamment d'Ahmadou Kourouma.

### **Présentation de l'auteur**

Ahmadou Kourouma (1927-2003) est un Ivoirien d'origine Malinké, une tribu que l'on trouve dans plusieurs pays frontaliers avec la Côte-d'Ivoire. Kourouma fait ses études au Mali puis en France. Après l'indépendance, il retourne dans son pays natal, mais très vite iniquité par le gouvernement de Houphouët-Boigny, il est emprisonné et puis exilé du pays. Kourouma publie son premier livre *Les soleils des indépendances*, en 1968 et depuis d'autres livres ont suivi et notamment *Allah n'est pas obligé*, *En attendant le vote des bêtes sauvages*, *Monné* etc.. L'auteur reçoit plusieurs prix parmi d'autres, le Prix Inter en 1999, le Prix Renaudot en 2000, le Prix Goncourt des lycéens en 2000 et le Prix Amerigo Vespucci 2000 (Ducournau 2004 : 1). Kourouma se caractérise par son style d'écriture ou son utilisation de la langue de France qui est différente de « la norme française ». Son style relate sa langue maternelle et sa culture, le malinké. Son premier livre, *Les soleils des indépendances*, révèle son style unique.

### **Résumé de l'œuvre**

*Les soleils des indépendances* illustre parfaitement la crise sociale qu'ont vécue les Malinkés après l'indépendance. Le livre nous raconte l'histoire de Fama, un prince malinké et dernier descendant des Doumbouya et Horodougou. Les indépendances n'ont pas épargné Fama malgré son rang et lui ont laissé un sort funeste, une carte d'identité et un parti unique. Le protagoniste est parti vivre avec sa femme Salimata qui ne peut pas lui donner d'enfants. Salimata est excisée et violée par un féticheur marabout, un viol dont elle se souviendra toujours. Salimata fait vivre sa famille avec son commerce. Après

la mort de son cousin, Fama est le successeur du trône. Son retour à Nikitai lui permet de découvrir son pouvoir et son statut pour un royaume jadis riche et prospère que les indépendances ont détruit. Avec sa femme Mariam, veuve de son cousin, Fama décide de vivre en République d'Ebène sans écouter les conseils de Balla. Fama est accusé de vouloir assassiner le Président avec d'autres individus. Il est condamné mais il est libéré avant de purger sa peine de 20 ans. Fama décède à quelques kilomètres de Togobala.

### 3.3.1 *Intégration dérivationnelle*

Dans notre texte Kourouma utilise des créations par des procédés confirmés par les dictionnaires. Voici des exemples de dérivation par affixes.

Un cousin lointain qui pour réussir marabouta (23) : Marabouter est un verbe créé à partir de marabout.

Il nuitait dans les cieux (66) : Nuiten est un verbe créé à partir du radical nuit

Dévolver (130) : Les deux plus *viandés* et gras morceaux (25)

*Viandés* est le dérivé de la *viande* + un suffixe *és*. Dans ce contexte *viandés* est la partie où il y a le plus de viande. Il existe aussi le verbe « viander » en français standard qui veut dire *manger, brouter, en parlant du cerf, du daim*.

Et celui-ci se lança dans les vilaineries les plus grossières avec le contentement du Bambara qui se jette dans le cercle de tam-tams. (18)

Ce mot est créé à partir du mot *vilain + eries*.

De la marmaille échappée des cases convergeait vers la camionnette en criant « *Mobili !* » 103.

Je n'ai pas su trouver la signification exacte du mot *Mobili*. L'explication la plus probable est que ce mot provient du mot *mobile* et donc *mobili* voudrait dire camion car le camion bouge, se déplace donc mobile. Donc, ils criaient *mobili !* comme on crie *taxi !*. Ce mot est alors composé d'un radical *mobile* + suffixe *i*. Comme Brou-

Diallo (2008 : 22), nous remarquons que l'affixation peut légèrement changer le sens du mot.

### 3.3.2 Néologisme

Le néologisme, selon le *Larousse*, est « Tout mot de création récente ou emprunté depuis peu à une autre langue ou toute acception nouvelle donnée à un mot ou à une expression qui existaient déjà dans la langue ». Le néologisme est défini comme création d'un nouveau mot par emprunt, dérivation, composition etc.

Partant de cette définition, nous pouvons dire que contrairement à certains puristes, Kourouma n'exagère pas dans son style d'écriture en empruntant, créant un mot ou en donnant un mot un nouveau sens. Dans *Les soleils des indépendances*, des particularités linguistiques :

Les cris des enfants et les aboiements des chiens des cabots après les *cabrins* pour les faire entrer après la sortie des fauves (118)

Il existe *caprin* en français standard qui signifie *espèce caprine, relatif à la chèvre*. Il existe aussi le mot *cabri* en français standard qui veut dire petite chèvre. Comme il n'existe pas le phonème [p] dans beaucoup des langues africaines notamment le somalien et probablement le malinké, l'auteur a peut être, pour cette raison, choisi un [b] au lieu de [p] pour *cabrin*.

Quand les *bubulements* des hiboux, les *tutulements* des chouettes, et les hurlements des hyènes (118-119)

Aucun dictionnaire ne mentionne ces deux lexèmes *bubulement*, *tutulement*. L'auteur a sûrement fait exprès par analogie avec ululement ou hurlement, ou bien ce sont des onomatopées qui imitent le cri de ces oiseaux qui peuvent être différenciés par leur cri particulier (ils disent bou-bou et tou-tou)

Honorable chef ! Permetts-nous pour la période de la fête de nous retirer dans notre *lougan* (98) (...) *le lougan* se trouvait entre deux terres.

*Lougan* : nous avons trouvé ce mot dans un seul dictionnaire en ligne, le *Larousse*, sur les dictionnaires que nous utilisons pour nos recherches, et même ce dictionnaire le mentionne dans un contexte ivoirien : « Paysage végétal rencontré en Côte d'Ivoire, consistant en des cultures réalisées dans une zone forestière défrichée ». C'est donc une invention ivoirienne et qui sait si Kourouma était le premier à l'inventer ?

### ***3.3.3 Intégration sémantique***

#### **Extension de sens**

Tous les riches gros Toubabs et les *Syriens*, les Présidents, les secrétaires généraux auraient dû donner à manger aux chômeurs et miséreux. (61)

Le *Syrien* n'est pas seulement un habitant de la Syrie mais par extension de sens, c'est une personne riche, en Afrique les Syriens et les Libanais sont des commerçants très riches, mais si le livre datait d'aujourd'hui, Kourouma n'aurait pas donné à *le Syrien* la connotation d'une personne riche, vu les événements récents en Syrie.

### ***3.3.4 Emprunts***

En Linguistique, selon le *Larousse*, le mot *emprunt* est le « [p]rocessus par lequel une langue s'incorpore un élément significatif (généralement un mot) d'une autre langue ; le terme ainsi incorporé. »

Dans notre corpus, l'auteur utilise beaucoup d'emprunts, qu'ils soient des mots arabes des mots étrangers ou des emprunts locaux. Les mots français ne fournissant pas assez d'explication pour désigner l'univers référentiel de l'auteur, l'écrivain a souvent recours à des emprunts qui fournissent des termes justes et convenables dans ce qu'il veut véhiculer. Ceux-ci étant très nombreux, nous n'avons pris que quelques exemples de ces emprunts :

#### **Emprunts locaux**

Tô (98), Dolo (98), Kala (125), Fotou (140), Humba (110), Dja (125), Tara (138), Ni (113), Famas (43), Horons (43)

### **Les emprunts étrangers**

Nous avons trouvé plusieurs emprunts étrangers dans le texte.

#### *Totem* (11)

Mot d'origine indienne. Animal ou végétal considéré comme l'ancêtre et/ou le protecteur d'une collectivité ou d'un individu. (Le totémisme a reçu une définition variée suivant les auteurs : aussi, de nos jours, c'est plutôt la nature du totem, les relations, de type symbolique, qu'il entretient avec le groupe qui font l'objet des travaux des anthropologues, notamment après les positions prises par Lévi-Strauss dans le *Totémisme aujourd'hui* [1962], qui marque une date dans l'histoire du concept. (*Larousse* en ligne)

#### *Baobab* (155)

« Gros arbre (bombacacée) des régions chaudes d'Afrique et d'Asie (le tronc a parfois 8 m de diamètre), aux branches très étalées, et dont les fruits ovoïdes (*pains de singe*) sont comestibles, à saveur acidulée ». (*Larousse* en ligne)

#### *Marigot* (155)

C'est un mot d'origine caraïbe. « Dans les pays tropicaux, bras de fleuve qui se perd dans les terres ». (*Larousse* en ligne)

#### *Muezzin* (120)

« Mot arabe. Fonctionnaire religieux musulman chargé d'appeler, du haut des minarets des mosquées, aux cinq prières quotidiennes. » (*Larousse* en ligne)

#### *Cafre* (118)

C'est un mot arabe qui veut dire *mécréant* dans ce contexte. Il existe aussi en français standard un mot *cafre* qui signifie en linguistique *une langue parlée en Cafrerie, ou un habitant en Cafrerie*.

*Calao* (134)

C'est un mot malais. « Oiseau tropical porteur d'un énorme bec recourbé, que surmonte un grand casque corné ». (*Larousse* en ligne)

*Talibés* (98)

En Afrique, élève d'une école coranique.

*Hadj* (65)

Hadj est un titre donné à une personne ayant accompli le pèlerinage.

### ***3.3.5 Proverbes et expressions***

Dans les sociétés africaines, le recours à des proverbes et des expressions permet de mettre en exergue les bagages culturels que possède un conteur. Idem, Kourouma utilise des proverbes ainsi que des expressions imagées appartenant à la langue malinké, dans son livre, afin de promouvoir la beauté et la richesse de sa langue maternelle. Tijani (2004) cite dans son article que selon Gassama, Kourouma est très attaché à la langue malinké et il confirme :

Le langage d'Ahmadou Kourouma est celui de son peuple : le peuple malinké est certainement l'un des peuples africains qui accordent le plus d'intérêt, dans la vie quotidienne, à l'expressivité du mot et de l'image, et qui goûtent le mieux les valeurs intellectuelles, donc créatrices de parole. (Tijani 2004 : 19)

Voici des proverbes que l'auteur traduit littéralement du malinké en français.

*L'esclave appartient à son maître ; mais le maître des rêves de l'esclave est l'esclave* (145).

*La vérité, elle rougit les pupilles mais ne les casse pas.* (16)

*Etre nu comme un fil de coton L'or ne se cesse ramasse* (54)

*Elle savait le destin d'une femme stérile comme l'harmattan et la cendre. (120)*

*L'hyène a beau être édentée, sa bouche ne sera jamais un chemin de passage pour le cabrin (17)*

*A reniflez avec discrétion le pet de l'effronté, il vous juge sans nez (14)*

*A trop se mettre en peine pour d'autres, le malheur qui n'était pas notre nous frappe (58)*

*L'or ne se ramasse que par celles qui n'ont pas d'oreilles solides pour porter de pesantes boucles. (54)*

Ces proverbes sont des emprunts de la langue malinké qui sont traduits. On retrouve aussi des expressions imagées dans le livre. Voici quelques cas d'expressions imagées:

*Assois tes fesses et ferme la bouche! (15)*

En français standard, on dirait plutôt *Assieds toi et ferme ta bouche*, mais avec la mention de la fesse, l'auteur nous donne une image de la manière de s'asseoir.

*Visage dur de pierre (15)*

En français standard, il existe *rendre le visage dur comme de la pierre*

On reconnaissait nez et oreilles de tous les quartiers, de toutes les professions (16)  
Cette phrase se traduirait *on reconnaissait les têtes de tous les habitants du quartier, ainsi que leurs professions.*

*Fama était (...) inutile et vide la nuit, inutile et vide le jour (54)*

### **3.3.6 Comparaison**

Vu le nombre très important de comparaisons, nous nous contenterons de n'en citer que quelques-unes :

*Cette avenue centrale, Fama la connaissait comme le corps de sa femme Salimata (24)*

*Fama demeurant analphabète comme la queue d'un âne (24)*

*Il grognait comme un verrot, barrait comme un tronc d'arbre (33)*

*Elle avait le destin d'une femme stérile comme l'harmattan et la cendre  
(120)*

Ces éléments comparés sont parfaitement comparables en malinké alors qu'en français de l'hexagone ce ne sont, peut-être, pas des choses comparables.

### **3.3.7 Calques**

Le calque est selon le *Larousse* une forme d'emprunt d'une langue à une autre consistant à intégrer un mot ou une expression étrangère sous une forme traduite.

Comme la langue française ne donne pas des équivalents exacts en malinké, Kourouma transpose les phrases malinkés en français. Il fait usage d'une traduction littérale et cela peut permettre à un locuteur ivoirien, ou africain en général, de mieux comprendre et de retrouver des structures et des tournures qui lui sont familières.

*La querelle, la colère, le ménage mélangé (93)*

*Un sourire pour ramollir et casser le formidable marabout (66)*

*Soleils des indépendances (11)*

L'ère des indépendances (les soleils des indépendances disent les Malinkés) (9)

*Les soleils des indépendances* est cité plusieurs fois dans le livre, d'ailleurs c'est le titre du livre. En effet, *le soleil* désigne « l'ère » en langue en langue malinké. et comme nous voyons dans l'exemple ci-dessus l'auteur a mis entre parenthèses son équivalent en français.

*Injurier la France, le père, la mère de la France. (24)*

*Le délégué et le syndicat de tous les bâtards, leur père et la mère des  
indépendances (82)*

On retrouve beaucoup de propos injurieux dans le texte de Kourouma. Nous remarquons la présence de termes comme *le père et la mère* dans les deux exemples ci-dessus et dans

d'autres exemples que nous avons décidé de ne pas mentionner. L'auteur utilise ces notions pour faire mal, car lorsque on insulte, en Afrique, ses parents, ou on utilise les parents dans des propos injurieux, c'est pour faire très mal et faire réagir l'autre.

*Il y a une semaine qu'avait fini dans la capitale Koné Ibrahima (9)*

*Fama avait fini (196)*

Cité dès la première page, l'emploi du verbe *finir* est un de calque le plus frappant du livre. Kourouma l'a cité dans la première phrase du livre, exprès peut être pour avertir son style d'écriture à l'avance. Ici, le verbe *finir* remplace le verbe *mourir*.

Il existe aussi dans le texte de Kourouma, d'autres calques très représentatifs du malinké, mais aussi des langues africaines. Ce sont les cas de :

*Les mamans Doumbaya versaient des libations, tuaient des sacrifices pour que de leur giron descendît l'enfant qui serait le chef de la dynastie (23)*

*Tuer de sacrifices (23)*

Tuer est ici synonyme de *faire des sacrifices*. (En français standard d'aujourd'hui *faire des sacrifices* est une notion abstraite (se priver de quelque chose par exemple) mais avec son origine dans une culture où les sacrifices d'animaux sont encore dans la mémoire commune, tuer représente bien la manière ancienne de faire des sacrifices. D'ailleurs puisqu'il y a des marabouts qui perpétuent cette culture, on fait peut-être toujours des sacrifices d'animaux dans certains pays. Remarquons que ce n'est pas spécial pour les cultures africaines. C'était commun en Europe dans les temps anciens (les Vikings par exemple).

*Marcher un voyage (14)*

Ici, *marcher un voyage* est l'équivalent de *partir en voyage*. Même en langue suédoise, on utilise différent verbe pour voyage avec un avion (resa) qu'avec un bus (åka)

### **3.3.8 Répétitions**

Selon le *Larousse*, la répétition se définit comme étant :

« Action de reproduire plusieurs fois, dans un texte, la même idée, le même mot. (Il peut s'agir d'une tournure jugée fautive [redite, doublon] ou d'un effet de style volontaire [allitération, assonance, anaphore].) »

En Afrique, elle est employée lorsqu'un conteur veut mettre l'accent sur un aspect important ou pour éveiller l'attention des auditeurs sur un point intéressant. (C'est aussi un aspect culturel qui a disparu des contes d'Europe mais qui existait au Moyen-âge, puisque les récits étaient donnés oralement). Kourouma, comme un conteur, fait des répétitions de mots, et même de phrases entières. Voici quelques exemples :

*C'était Fama ! C'était encore Fama ! Toujours Fama !* (18)

*Balla avait (...) et puis tué, tué les sacrifices.* (111)

*C'est ça ! C'est ça la vérité.* (69)

*Regarde fort fort ! Que vois-tu ?* (69)

*Allah le magnanime qui couvre et contient tout ! tous ! tous !* (71)

### **3.3.9 Intégration morphosyntaxique**

#### **Fautes de grammaire**

Des fautes de grammaire qui ne sont pas conformes à la norme française peuvent être observées dans *Les soleils des indépendances*. En effet, il y a des fautes de grammaire lorsque les règles qui régissent le bon fonctionnement de l'écrit et de l'oral d'une langue ne sont pas respectées. Kourouma transgresse fréquemment les règles grammaticales non pas par méconnaissance, mais il s'approprie le français et le soumet à l'exigence du malinké. Cependant, comme, il y avait beaucoup de fautes de grammaire (faites exprès par l'auteur !) et pour ne pas citer trop d'exemples, nous avons retenu quelques fautes de grammaire. En voici quelques-unes :

Les verbes comme les verbes *tuer*, *courber*, *couper*, l'auteur leur attribue des compléments d'objet qui ne leurs conviennent pas, ou plutôt qui ne conviennent pas dans le français standard. Voyons les phrases suivantes :

La colonisation a tué et banni et tué la guerre (23)

En français standard, *tuer la guerre* ne se dit pas, mais on dira plutôt *mettre fin la guerre*.

La quatrième prière(...) on la courba très scrupuleusement (135)

Pour distinguer la prière chrétienne et la prière musulmane, l'auteur utilise le verbe *courber*, mais le verbe *se prosterner* serait plus juste dans ce cas.

Salimata coupa la rue (27)

Le verbe *traverser* serait plus approprié.

### **Omission de déterminant**

Etant populaire en Côte d'Ivoire, les déterminants sont parfois omis ou remplacés par un autre déterminant (Aboa 2012 : 10), ce qui rendrait faux selon « la norme ». Voici quelques exemples :

Les fronts et colères (12)

L'article devant *colères* est omis

L'intérieur de Fama battait trouble. (29)

Il doit y avoir un article devant *trouble*

Tes cœurs et esprits. (30)

Devant *esprit*, il manque un article.

Dans ces phrases, nous assistons à des omissions des déterminants.

### **Les Verbes transitifs deviennent intransitifs**

Un verbe transitif appelle des compléments d'objet (direct ou indirect), et un verbe intransitif n'admet pas de compléments d'objet. Aboa (2012 : 10), affirme que dans le

français ivoirien, certains verbes transitifs sont employés intransitivement. Idem, dans notre corpus, l'écrivain emploie certains verbes de nature transitive comme des verbes intransitifs. Par exemple

L'ancienne donnait. (125)

La puanteur qui donnait comme s'ils étaient enfermés dans les boyaux. (115)

L'ombre remerciait. (10)

Allah le magnanime qui couvre et contient tout ! tous ! tous ! (71)

Nous remarquons ici que les verbes *donner*, *remercier*, *traverser* et *offrir* qui sont des verbes transitifs sont employés intransitivement.

### **Les verbes intransitifs deviennent transitifs**

Il y avait une semaine qu'avait *fini* dans la capitale (9)

Fama se *surprit* ravi (161)

Elle *marcha* la rigole (51)

Ces verbes *finir*, *se surprendre*, *marcher* sont des verbes qui ne demandent pas de compléments d'objet, mais dans ces phrases, ils sont employés comme des transitifs.

En effet, Kourouma emploie des verbes intransitifs transitivement et des verbes transitifs intransitivement, ce n'est sûrement pas par méconnaissance de la langue française, loin de là, mais c'est pour plier les exigences de sa langue maternelle à la langue française. Il est dans l'obligation de violer le français au profit de sa langue.

Pour conclure cette partie, *Les soleils des indépendances* fut refusé par plusieurs éditeurs à sa sortie. Les éditeurs jugeaient que la langue écrite dans ce livre n'était pas conforme à la norme française et ainsi ne pourrait pas être publiée en France. Mais paradoxalement, peu de temps après, ce livre devient très célèbre partout dans le monde, justement grâce à sa « non-conformité » à la langue française et à son style particulier.

Kourouma est certainement un écrivain très particulier autant par son style que par sa personnalité. C'est une personnalité qui est très attachée à la culture africaine et plus particulièrement à sa culture malinké. Sa manière est d'écrire avec un style qu'il veut particulier et unique.

Par conséquent, tout au long de notre étude de cette partie, nous avons tenté de mettre en exergue les particularités dans le livre de Kourouma. On a pu ainsi noter des néologismes (par dérivation) faite à partir des mots existants en français et des mots inventés par analogies avec d'autres mots. L'auteur fait aussi usage des mots empruntés, soit par le malinké ou par d'autres langues. Les emprunts ainsi que les calques sont très importants et très caractéristiques. Nous avons remarqué des transpositions littérales (des proverbes, des expressions imagées) de la pensée malinké en français. Sous la plume de Kourouma, des fautes de grammaire existent, en particulier des verbes qui connaissent un milieu syntaxique instable avec des verbes transitifs employés comme des verbes intransitifs et vice-versa. Ces particularités ivoiriennes relevées dans *Les soleils des indépendances* attestent la naissance d'une norme endogène du français. Ainsi, on ne doit plus considérer en Afrique, le français comme homogène, car même à l'intérieur de l'Afrique francophone, il existe différents français, par exemple le français ivoirien peut être différents du français algérien, bien qu'ils puissent avoir des similitudes.

## **4. Synthèse**

### **4.1 Les convergences et les divergences du français : *Les agneaux du seigneur* (ADN) et *Les soleils des indépendances* (SDI).**

Pour rester fidèles à leurs langues et à la réalité sociale et culturelle de leurs pays. Yasmina Khadra et Ahmadou Kourouma soumettent les exigences de leurs langues maternelles à la langue française. Ils ont chacun un style en écrivant la langue française qui n'est pas forcément conforme à la norme. Chacun des auteurs emploie « des français » qui caractérisent leurs manières d'écrire, donc chaque écrivain possède son

propre style qui colore et rend particulier son écriture, mais ils (Kourouma et Khadra) partagent aussi des ressemblances. Nous pouvons ainsi noter, des similitudes et des divergences entre les textes d'Ahmadou Kourouma et de Yasmina Khadra dans leurs œuvres respectives *Les soleils des indépendances* et *Les agneaux du seigneur*.

#### **4.1.1 Les divergences des particularités des deux œuvres**

Sur le plan (intégration) morphologique, le texte de Khadra reste, quelquefois, conforme aux règles grammaticales de la langue arabe. Par contre, nous n'avons pas pu relever dans le texte de Kourouma de marque de genre et de nombre conformes à la langue malinké. Par exemple, on peut relever des termes comme *les moujahidin* (95) dans *ADN* : ce mot ne prend pas la marque du pluriel français, par contre le mot *talibets* (98) dans *SDI* se termine par un « s », ce qui est conforme à la règle du pluriel français. Cependant, contrairement à l'arabe, dans le *SDI* les mots empruntés qu'ils soient des emprunts des langues locales ou étrangères s'intègrent parfaitement dans les textes car ils prennent les marques morphologiques du genre et du nombre français.

Nous avons remarqué aussi que sur le plan phonétique, il y avait une certaine différence entre les deux auteurs. Nous avons repéré, dans *ADN*, des emprunts francisés en remplaçant les phonèmes arabes par des phonèmes proches du français. C'est le cas de *hadith* (40) ou le phonème [ح] est remplacé par un « h » français.

Dans *SDI*, nous n'avons pas remarqué ce genre d'emprunt ou on remplace un phonème ivoirien/malinké par un phonème français.

Syntaxiquement, nous remarquons qu'il y a plus de fautes syntaxiques dans l'œuvre de Khadra que dans celle de Kourouma. Il y a un certain nombre de phrases qui portent des marques de l'oralité chez Khadra, nous avons des phrases comme *M'est avis qu'il vise* (102) ou *j'suis triste* (197).

Chez Kourouma, les fautes de syntaxe concernent plus les répétitions des mots, mais aussi l'emploi des verbes transitifs en intransitifs et les verbes intransitifs en transitifs, nous repérons par exemple des phrases comme : *Salimata traversa*. (54).

Malgré ces différences, morphologique et phonétique, il y a aussi des ressemblances entre les écrits des deux auteurs.

#### ***4.1.2 Les convergences des particularités des deux œuvres***

Le néologisme par dérivation (intégration dérivationnelle) est incontestablement un des procédés qui est très présent dans les deux livres et qui les rend différents du français dit « référentiel ».

Les deux écrivains forment de nouveaux mots, à partir des mots français, en ajoutant des suffixes et des préfixes. C'est le cas de *nuitier* (66) dans *SDI* et *taxieur* (50) dans *ADN*. Il existe aussi dans les deux livres, d'autres formes de néologisme créées par analogie. Par exemple, les néologismes *tutlement* (119) dans *SDI* et *demoncratie* (70) dans *ADN* sont des mots formés sur le modèle d'*ulusement* et de *démocratie*.

Dans l'intégration sémantique, nous avons relevé des caractéristiques communes. Par exemple, *haj* (21) dans *ADN* et *hadj* (65) dans *SDI* qui signifient dans les deux œuvres une personne ayant accompli le pèlerinage, mais désigne par extension une personne sage et respectable et pas forcément une personne ayant fait le pèlerinage. Idem pour *frères*. Dans les deux livres, les termes réduits à une seule signification (restriction de sens) sont très peu (*un seul mot*) dans *ADN* et quasi-inexistant dans *SDI*.

Les emprunts, les calques, les expressions (figées), sont nombreux dans chacun des livres. Ce sont des marques qui nous montrent l'influence des langues locales. Afin de se rapprocher de leurs lecteurs et de montrer la différence avec le français standard, les écrivains essaient d'emprunter, de citer des expressions ou de traduire littéralement. Par exemple on peut trouver dans leurs livres des phrases comme *Tourne en rond tel un djinn en transe* (58) ou *Le jupon de vérité* (86) (chez Khadra), *Fama était (...) inutile et vide la nuit, inutile et vide le jour* (54) (chez Kourouma).

Ce genre de phrases paraît inintelligible pour une personne ne connaissant rien des cultures de ces pays et surtout pour un natif français.

Ainsi, il semble que Kourouma et Khadra ont des ressemblances et des divergences dans leur manière d'écrire, et tous les deux ont leurs propres particularités d'écrire qui sont différentes du français standard. Au niveau morphologique, phonétique et syntaxique, les deux écrivains ont des différences, par contre, sur le plan sémantique, dérivation, emprunts, calques, ils présentent des similitudes.

## 5. Conclusion

La littérature maghrébine et négro-africaine d'expression française se particularise par un certain nombre de caractéristiques qui sont le symbole de l'appropriation de la langue française par les écrivains africains. Ahmadou Kourouma et Yasmina Khadra font partie de ce petit cercle des écrivains africains qui se réclament d'un français aux spécificités locales et différent de celui de la France. A travers leur livre, ces auteurs essaient de faire véhiculer des messages dans un langage aux couleurs locales et reflétant l'environnement dans lequel il est écrit. Leur style, qui peut parfois paraître fautif, est intentionnel et consciencieux. C'est pourquoi il est possible de retrouver dans leurs livres des néologismes, l'influence de l'oralité, des tournures et des syntaxes différentes de la norme française, et à travers ces emplois particuliers, ils montrent que pour traduire les réalités culturelles et sociales, il n'est pas nécessaire de penser, parler ou « pondre » un texte comme le ferait un natif de la langue française.

Ainsi, tout au long de notre mémoire, nous nous étions proposée de démontrer que non seulement les livres, *Les soleils des indépendances* et *Les agneaux du seigneur*, de Kourouma et de Khadra, sont différents sur plusieurs points du français standard, mais aussi que leurs « écrits/livres » ont des points de divergences et de ressemblances.

Par conséquent, pour démontrer ces différences, dans la partie théorique, à travers des études antérieures, nous avons montré que le français algérien et le français ivoirien présentaient des caractéristiques différentes de la langue française sur plusieurs plans : sur le plan morphosyntaxique, phonétique, sémantique et dérivationnel.

Néanmoins, le but de ce travail étant de comparer les particularités de deux livres, celui de Yasmina Khadra, *Les agneaux du seigneur*, et le livre d'Ahmadou Kourouma, *Les soleils des indépendances* afin de dégager les divergences et des convergences de leurs

caractéristiques du français, nous avons dans la partie analytique relevé les particularités de chacune des œuvres selon leurs intégrations morphologique, syntaxique, phonétique, sémantique et dérivationnelle. Nous avons ensuite confronté les (différentes) particularités relevées dans les deux livres et nous avons remarqué que les caractéristiques des deux œuvres présentaient des similitudes sur le plan morphologie dérivationnelle et sur le plan sémantique. Par contre, il y a des points de divergences dans leurs caractéristiques sur le plan syntaxique, phonétique et morphologique.

## 6. Références

### Sources primaires

Aboa, A., 2008. « La Francophonie ivoirienne », *Documents pour l'histoire du français langue étrangère ou seconde* [En ligne], 40/41 | 2008, mis en ligne le 17 décembre 2010, consulté le 03 juin 2016. URL : <http://dhfles.revues.org/123>. (Consulté décembre 2015)

Brou-Diallo, 2008. « Influence des variétés de français présentes en Côte d'Ivoire sur la norme académique du français en vigueur chez les enseignants des lycées et collèges d'Abidjan », dans *ANALYSES*, n°12, pp. 17-41, Université Toulouse-Le Mirail, Janvier 2008. [w3.gril.univ-tlse2.fr/analyses/A2007/BROU-DIALLO.pdf](http://w3.gril.univ-tlse2.fr/analyses/A2007/BROU-DIALLO.pdf). (Consulté Mars 2016)

Egueh, Hayat. 2014a. *Le français populaire ivoirien dans Allah n'est pas obligé d'Ahmadou Kourouma*. Linnaeus University.

Egueh, Hayat. 2014b. *Le français algérien: néologismes et emprunts*. Linnaeus University.

INS, 2012. *L'INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE DE COTE D'IVOIRE*. <http://www.ins.ci/gene/LANGUES%20OFFICIELLES%20ET%20LANGUES%20NATIONALES.html> (Consulté novembre 2015)

Khadra, Y., 1998. *Les agneaux du seigneur*. Editions Julliard. Paris.

Khelladi, S., 2012. « Processus d'intégration de l'emprunt lexical dans la presse algérienne d'expression française ». Université Hassiba Benbouali Chlef- Algérie. *Synergies Chili* n° 8 - 2012 pp. 71-81

Kourouma, A., 1997. *Les soleils des indépendances*. Presses de L'université Montréal, 1968. Seuil, 1970.

Queffélec, A., Y. Cherrad-Benchefra, Y. Derradji., V. Debov et D. Smaali-Dekdouk., 2002. *Le français en Algérie lexique et dynamique des langues*, Louvain-La-Neuve, De Boeck-Duculot-AUF.

Tijani, M., 2004. « Ahmadou Kourouma, un conteur traditionnel sous la peau du romancier », *Semen* [En ligne], 18 | 2004, mis en ligne le 02 février 2007, consulté le 04 juin 2016. URL : <http://semen.revues.org/1220>

Youcefi S., 2009. « Les chroniques dans la presse algérienne d'expression française : analyse de la créativité lexicale Cas de « Raïna Raïkoum » et « Tranche de Vie » dans le *Quotidien d'Oran*.  
[http://bu.univ-ouargla.dz/YOUCEFI\\_Saida.pdf?idthese=82](http://bu.univ-ouargla.dz/YOUCEFI_Saida.pdf?idthese=82) (consultée décembre 2014)

### **Sources secondaires**

Amal, C., 2014 « Intégration linguistique des emprunts à l'arabe dans la presse écrite algérienne d'expression française » *Revue faculté des lettres et des langues* n°16  
<http://revues.univ-biskra.dz/index.php/fll/article/view/1313>. (Consulté décembre 2015)

Abid-Houcine, S., 2007 « Enseignement et éducation en langues étrangères en Algérie : la compétition entre le français et l'anglais », *Droit et cultures* [En ligne], 54 | 2007-2, mis en ligne le 31 mars 2010, consulté le 02 juin 2016. URL :  
<http://droitcultures.revues.org/1860>. (Consulté décembre 2015)

Benzakour, F., Y. Cherrad-Benchefra et A. Queffélec., 1995. *Le français au Maghreb*, Marseille, Publications de l'Université de Provence.

Boumedini, B., 2011. « Emprunt au français et créativité langagière dans la chanson rap en Algérie : L'exemple T.O.X., M.B.S. et double canon ». Université de Mascara, CRASC. Oran, Algérie. GLOTTOPOL – n° 17 – janvier 2011. <http://www.univ-rouen.fr/dyalang/glottopol> ou [http://glottopol.univ-rouen.fr/telecharger/numero\\_17/gp17\\_complet.pdf](http://glottopol.univ-rouen.fr/telecharger/numero_17/gp17_complet.pdf). (Consulté février 2016)

Desporte-Duperry, E., 2008. « En Algérie, le français répandu mais pas reconnu ». *L'internaute*. <http://www.linternaute.com/savoir/societe/dossier/journee-de-la-francophonie/2008/algerie-maghreb.shtml>. (Consulté avril 2016)

Dubois, [Giacomo](#), [Guespin](#), [Marcellesi](#). 1973., *Dictionnaire de linguistique*. Paris : Librairie Larousse.

Ducournau, C. 2006. « De la scène énonciative des *Soleils des indépendances* à celle d'*Allah n'est pas obligé...* », *CONTEXTES* [En ligne], 1 | 2006, mis en ligne le 15 septembre 2006, consulté le 03 juin 2016. URL : <http://contextes.revues.org/77> ; DOI : 10.4000/contextes.77. (Consulté Mars 2016)

Filippi, P. 2004 « Biographie ». *Yasmina Kahdra* » . <http://www.yasmina-khadra.com> (consulté Janvier 2015)

Grandguillaume, G., 2010. « La Francophonie en Algérie », *Hermès, La Revue* 3/2004 (n° 40) , p. 75-78 URL : [www.cairn.info/revue-hermes-la-revue-2004-3-page-75.htm](http://www.cairn.info/revue-hermes-la-revue-2004-3-page-75.htm). (Consulté Mars 2016)

Kethiri, B., 2004. *Les emprunts dans le français en usage en Algérie*. Mémoire de magister, Université Mentouri de Constantine, Ecole doctorale de français.  
<http://bu.umc.edu.dz/theses/francais/KET100023.pdf> (consultée décembre 2014)

Kouadio, N., 2007. « Le français : langue coloniale ou langue ivoirienne ? », *Hérodote* 3/2007 (n° 126) , p. 69-85  
URL : [www.cairn.info/revue-herodote-2007-3-page-69.htm](http://www.cairn.info/revue-herodote-2007-3-page-69.htm). (Consulté décembre 2016)

Kouadio, P., 2014. « Quelques particularités syntaxiques du français parlé de Côte d'Ivoire ». *Laboratoire des Théories et Modèles Linguistiques*.  
<http://www.ltml.ci/files/articles10/ADOUPierre.pdf>. (Consulté novembre 2016)

Kourouma, A., 1997. « Écrire en français, penser dans sa langue maternelle » *Études françaises*, vol. 33, n° 1, 1997, p. 115-118.  
<https://www.erudit.org/revue/etudfr/1997/v33/n1/036057ar.pdf> (Consulté décembre 2016)

Labov, W., 1976, *Sociolinguistique*, Paris : Les Editions de Minuit, p.193

*Larousse de la langue française*, 1977. Tome I. Éditions Larousse.

Merzouk, S., 2010. « La créativité lexicale néologique à base des suffixes -iste et -eur dans la presse écrite en Algérie ». *Synergies Algérie*, no 11, pp. 49-58. Université de Béjaïa. <http://gerflint.fr/Base/Algerie11/merzouk.pdf>.

Leclerc, J., 2002. « Côte d'Ivoire », dans *L'aménagement linguistique dans le monde*, Québec, TLFQ (Université Laval). <http://www.axl.cefanelaval.ca/afrique/cotiv.htm>. (Consulté novembre 2015)

Simard, Y., 1994. « Les français de Côte d'Ivoire », *Le français en Afrique Noire, faits d'appropriation* », *Langue française*, n° 104. [http://www.persee.fr/doc/lfr\\_0023-8368\\_1994\\_num\\_104\\_1\\_5736](http://www.persee.fr/doc/lfr_0023-8368_1994_num_104_1_5736). (Consulté novembre 2015)

Turcotte, Denis. « Analyse comparée de la planification linguistique en Côte d'Ivoire et à Madagascar », dans *L'État et la planification linguistique*, tome II, Québec, Éditeur officiel du Québec, p. 141-162.

Yacé, Philippe .1976. « Discours à la séance d'ouverture de la session spéciale de l'Association internationale des parlementaires de langue française ». Palais des Nations Unies, New-York, 26 avril 1976

Dictionnaire en ligne  
*Larousse* en ligne. <http://www.larousse.fr/>